



POUR UNE CROISSANCE RESPONSABLE

RAPPORT ESG | 2020

Table des matières

Mot du chef de la direction	2
À propos de Wesdome	4
Nos lieux d'activité	8
Notre réponse à la COVID-19	12
Enjeux ESG : faits saillants de 2020	15
À propos du présent rapport	16
Progrès par rapport aux engagements	20
Gouvernance	24
Politiques liées aux enjeux ESG	27
Surveillance des enjeux ESG	27
Gestion des risques ESG	29
Performance environnementale	30
Cadre réglementaire	32
Gestion des eaux et des effluents	32
Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques	37
Gestion de l'énergie	40
Gestion de la qualité de l'air	43
Gestion des déchets et des matières dangereuses	45
Utilisation du sol, biodiversité et fermeture de site minier	51
Performance sociale	54
Santé et sécurité	56
Relations avec les populations autochtones	59
Relations avec la communauté	60
Gestion de la main-d'œuvre	63
Index SASB (Conseil des normes comptables de développement durable)	70
Index TCFD (Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques)	76
Tableau de la performance ESG sur trois ans	77
Coordonnées	81
Mises en garde	81

Nous remercions tous nos employés des complexes miniers Eagle River et Kiena qui nous ont aimablement permis d'insérer leur photo dans le présent rapport. À noter que certaines des photos ont été prises avant la pandémie de la COVID-19.



Après plus de 30 ans d'exploitation aurifère au Canada, nous sommes sur le chemin de la croissance. Nous nous préparons à prendre notre place parmi les sociétés aurifères de taille moyenne, et nous tenons à jeter les bases d'une prospérité durable. Il s'agit sans contredit d'une période exaltante pour Wesdome.

Duncan Middlemiss
Président et chef de la direction

Nous vous présentons notre deuxième rapport annuel sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui importent à la Société, aux investisseurs, aux parties prenantes et aux groupes autochtones. L'an dernier, les défis exceptionnels et inattendus se sont enchaînés, mais nous avons fait des progrès considérables quant aux facteurs ESG. Le rapport de cette année présente nos résultats à l'égard des facteurs ESG qui comptent le plus pour la Société et des données quantitatives améliorées sur un certain nombre d'indicateurs ESG. Nous nous efforçons de nous aligner sur les cadres de divulgation du Conseil des normes comptables de développement durable (Sustainability Accounting Standards Board – SASB) et du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures – TCFD) et à fournir des données antérieures, dans la mesure du possible, pour permettre des comparaisons d'une année sur l'autre.

RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ET DE LA RESPONSABILITÉ DES ENJEUX ESG

Le développement durable est un élément fondamental de nos façons de faire. Nous sommes en train d'établir un nouveau cadre de systèmes, de politiques et de procédures pour instaurer et soutenir une culture du développement durable à l'échelle de la Société. Pour nous améliorer, nous avons décidé d'intégrer à toutes nos activités le programme *Vers le développement minier durable* de l'Association minière du Canada.

Soucieux de maintenir une bonne performance ESG, nous avons procédé en 2020 à une évaluation de l'importance relative des enjeux ESG pour savoir quels facteurs ESG influencent le plus sur notre réussite. Nous avons aussi commencé à évaluer les risques ESG tous les trimestres; les résultats sont examinés par le Comité des questions techniques, de la sécurité et du développement durable et le Comité d'audit de notre conseil d'administration. Le programme de formation continue du conseil d'administration pour 2020 traitait entre autres des enjeux ESG, et la dernière recrue du conseil, Edie Thome, ICD.D, a un bagage important en la matière qui profitera à la Société.

Nous nous sommes également dotés de nouvelles ressources, soit un directeur du développement durable et de l'environnement à notre siège social; et un surintendant en environnement et en développement durable au Québec. En 2019, nous avons incorporé des critères de performance environnementale et sociale à la fiche de pointage de la Société, de façon à lier la rémunération des dirigeants aux principaux indicateurs ESG. Le renforcement de la responsabilité à l'égard des facteurs ESG est essentiel à l'atteinte de nos objectifs de développement durable.

RÉPONSE À LA COVID-19

En mars 2020, pendant que le monde commençait à prendre conscience de l'ampleur de la pandémie de la COVID-19, nous avons pu agir de façon rapide et proactive. Depuis le début, notre groupe de travail sur

la COVID-19 se réunit régulièrement afin de protéger et d'informer tous les employés de la Société. Tout au long de l'année, l'équipe de nos bureaux et une partie du personnel de nos sites ont pu rapidement passer au télétravail, au besoin. À l'échelle de la Société, nous avons restreint les déplacements et instauré des protocoles de sécurité rigoureux dans nos lieux de travail. Au complexe Eagle River, en Ontario, nous avons réussi à déployer un programme-pilote de tests antigéniques rapides de dépistage de la COVID-19 parrainé par le ministère de la Santé et les Laboratoires Abbott, en collaboration avec l'Ontario Mining Association. Au Québec, des tests de dépistage privés ont été organisés pour toutes les personnes de l'extérieur de la région qui devaient se rendre au complexe Kiena. Cette rigueur a porté ses fruits : en 2020, il n'y a eu aucun cas confirmé de COVID-19 au sein de la Société.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

J'ai aussi le plaisir d'annoncer que l'année s'est terminée sans incident environnemental important. Beaucoup d'énergie a été consacrée à la formation et à la sensibilisation aux déversements l'an dernier, ce qui a conduit à une amélioration notable des signalements et des enquêtes. Nos travaux de renforcement et de rehaussement de l'aire de gestion des résidus du site, un investissement de 8,3 millions de dollars, ont augmenté la stabilité et la capacité de l'installation. D'autres chantiers sont prévus pour 2021 dans les aires de gestion des résidus des complexes Eagle River et Kiena.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Toujours résolu à appliquer les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD), nous avons pu envisager des initiatives de réduction des émissions dans nos deux sites. En 2021, nous lancerons un projet-pilote visant à tester l'utilisation d'un véhicule électrique pour le transport des employés au complexe Eagle River et à Kiena; l'idée d'un parc de camions de transport hybrides (batterie électrique et moteur diesel) a été explorée lors de l'étude de pré faisabilité du projet.

PERFORMANCE SOCIALE

La sécurité de notre personnel reste au cœur de nos préoccupations. Nos programmes, qui s'articulent autour de notre *Système de sécurité en cinq points*, renforcent la culture d'amélioration continue en matière de sécurité et s'accompagnent de formations, de réunions sur la sécurité et d'inspections fréquentes.

Si nous avons toujours été proches des communautés locales, les programmes de relations que nous avons instaurés relativement à la COVID-19 ont consolidé les liens entre nos sites et les collectivités environnantes. Appelés à officialiser notre approche des relations communautaires, nous avons établi des plans de dialogue avec les parties prenantes et les Autochtones pour nos sites en Ontario et au Québec. Un comité de liaison communautaire a d'ailleurs été créé pour faciliter la reprise prévue de l'exploitation de notre mine au complexe Kiena. Pour atténuer les graves conséquences économiques de la pandémie, nous avons augmenté la fréquence et la quantité de nos contributions aux investissements dans la communauté, si bien que nous avons donné 130 000 \$ à des organismes communautaires ontariens et québécois.

Pour la suite des choses, nous entendons attacher plus d'importance à la diversité et à l'inclusion. En 2021, nous adopterons une politique officielle en la matière et lancerons un programme pluriannuel de diversité et d'inclusion à l'échelle de la Société.

Après plus de 30 ans d'exploitation aurifère au Canada, nous sommes sur le chemin de la croissance. Nous nous préparons à prendre notre place parmi les sociétés aurifères de taille moyenne, et nous tenons à jeter les bases d'une prospérité durable. Il s'agit sans contredit d'une période exaltante pour Wesdome.

Pour terminer, j'aimerais remercier personnellement l'équipe de Wesdome pour son agilité, sa loyauté et sa réponse rapide à la COVID-19. Je suis reconnaissant de leur dévouement continu à la sécurité et au travail d'équipe face à des défis sans précédent. En 2020, nous avons prouvé, une fois encore, que nous pouvions surmonter ensemble de nombreux obstacles.

J'espère que l'année 2021 se déroulera sous le signe de la prospérité et du développement durable pour Wesdome.

Duncan Middlemiss
Président et chef de la direction

À propos de Wesdome

Notre vision est de devenir la prochaine société aurifère de niveau intermédiaire au Canada d'ici 2023, et notre réussite passe par l'attachement à nos valeurs : la sécurité est plus précieuse que l'or, la qualité plutôt que la quantité, l'amélioration continue et l'humain d'abord.



Mines d'Or Wesdome Ltée (« Wesdome » ou la « Société ») est une société canadienne qui exploite des mines d'or au pays depuis plus de 30 ans, ce qui en fait l'une des plus anciennes de son domaine. Notre mission consiste à créer de la valeur pour toutes les parties prenantes en mettant à profit nos actifs et en créant un portefeuille de projets sûrs, rentables, bien gérés et générateurs de rendements élevés.

Notre siège social se situe à Toronto, en Ontario. Notre actif en production, le complexe Eagle River (« Eagle River »), à Wawa, en Ontario, a généré 90 278 onces d'or en 2020, et nous sommes en train d'explorer un actif avancé, soit notre complexe Kiena (« Kiena »), à Val-d'Or, au Québec. Kiena est une ancienne mine entièrement autorisée, dotée d'un puits de 930 mètres et d'une usine d'une capacité de 2 000 tonnes par jour. Après une exploration intensive du gisement qui a débuté en 2017, une étude de pré faisabilité (EPF) a été effectuée, et une reprise de l'exploitation a été décidée en 2021. Cette reprise est prévue pour l'été 2021. Par ailleurs, nous sommes en train de nous départir de notre gisement d'or de Moss Lake, à 100 kilomètres à l'ouest de Thunder Bay, en Ontario.

Wesdome compte environ 139,4 millions d'actions émises et en circulation et est inscrite à la bourse de Toronto sous le symbole « WDO ».

Faits saillants sur la Société¹

2020
Production d'or²

**90 278
onces d'or**

Coût global de
production

1 396 \$/once

Capitalisation
boursière

1,48 G\$

Effectif³

328

Actifs

**Eagle River,
Ontario**

Production

**Kiena,
Québec**

Développement

Propriété

**100 %
canadienne**

Siège social

**Toronto,
Ontario**

Notre stratégie

Notre plan stratégique repose sur cinq piliers :



¹ Au 31 décembre 2020.

² La production totale d'or pour 2020 ne comprend pas les 1 500 onces vendues sur le site de Kiena dans le cadre de l'échantillonnage en vrac du projet (préproduction).

³ L'effectif se compose des 271 employés du complexe Eagle River, des 43 employés du complexe Kiena et des 14 employés du siège social de Wesdome.

Notre plan stratégique s'appuie sur nos avantages concurrentiels, à savoir des actifs dans des juridictions sûres du point de vue politique, une équipe de direction soudée et une capacité à relever les défis et à s'adapter au changement.

Nos pratiques minières responsables, qui nous permettent de prendre soin de notre personnel, des collectivités et de l'environnement à toutes les étapes de notre croissance, sont essentielles à la réussite de la Société. Nous cherchons continuellement à connaître – et, si possible, à éviter ou réduire au minimum – les conséquences potentielles de nos activités tout en créant des débouchés positifs grâce à nos partenariats, à nos dialogues et à nos investissements auprès des parties prenantes et des peuples autochtones.

Nous exécutons notre plan stratégique en veillant à une concertation constante entre l'équipe de direction et le conseil d'administration, et nous tenons des séances de planification stratégique afin que les activités prioritaires soient comprises et progressent à tous les échelons de la Société. Notre programme de rémunération s'arrime à des cibles et objectifs annuels précis et mesurables, qui comprennent des cibles de performance ESG et la performance globale de Wesdome. En établissant des cibles et en mesurant les performances, nous pouvons responsabiliser les personnes tout en reconnaissant, en récompensant et en célébrant nos réussites à mesure que nous avançons dans notre plan stratégique en tant qu'équipe.



Complexe Eagle River

Le complexe Eagle River se trouve à 50 kilomètres à l'ouest de Wawa, en Ontario, et comprend deux mines d'or : la mine souterraine Eagle (en production depuis 1995) et la mine à ciel ouvert Mishi (en production depuis 2002). Toutes deux sont dotées d'infrastructures minières standard et alimentent une usine centrale située sur place (l'usine d'Eagle River). En 2020, l'extraction a pris fin à la mine Mishi. En 2021,

l'usine d'Eagle River est alimentée par l'exploitation souterraine et par des piles de stockage de 50 000 tonnes provenant de la mine à ciel ouvert Mishi. L'usine a une production autorisée de 1 200 tonnes par jour (tpj); en 2020, son taux d'usinage moyen a été de 647 tpj. La main-d'œuvre est hébergée dans les trois camps du site.

Lieu	Wawa (Ontario)	Résidus	Pile de résidus secs (depuis 2007)
Stade	Production (depuis 1995)	Durée de vie de la mine ¹	6 ans
Type de mine	Souterraine	Main-d'œuvre	271 employés; 167 entrepreneurs
Gisement	Or	Réserves prouvées et probables Teneur	590 700 onces 12,7 g/t Au
Propriété	100 %		

¹ La durée de vie de la mine d'Eagle River est fondée seulement sur les réserves minérales actuelles.



Complexe Kiena



Lieu	Val-d'Or (Québec)	Résidus	Dépôt de résidus humides
Stade	Préproduction	Durée de vie de la mine	7 ans (EPF)
Type de mine	Souterraine	Main-d'œuvre	43 employés; 169 entrepreneurs
Gisement	Or	Réserves prouvées et probables Teneur ²	601 800 onces 11,9 g/t Au
Propriété	100 %		

² Réserves minérales au 26 mai 2021.



Située à Val-d'Or, au Québec, Kiena est une ancienne mine entièrement autorisée, dotée d'un puits de 930 mètres et d'une usine d'une capacité de 2 000 tonnes par jour. Le complexe englobe trois concessions minières d'une superficie totale de 7 047 hectares. L'exploitation de Kiena avait cessé en 2013, mais en 2016, après la reprise du forage sur le site, la zone Kiena Deep A été découverte, ce qui a mené à de nouveaux travaux d'exploration. Vu la croissance des ressources minérales, des études techniques ont été entreprises, suivies d'une évaluation économique préliminaire, en 2020, et d'une étude de préfaisabilité (EPF), en mai 2021. L'EPF comprenait une analyse complète de la viabilité du projet, selon ses caractéristiques économiques, les méthodes d'exploitation et d'autres facteurs. Encouragé par les résultats positifs de l'EPF, le conseil d'administration de Wesdome a décidé que les activités à Kiena reprendraient à l'été 2021.

NOS LIEUX D'ACTIVITÉ

Moss Lake

Le projet Moss Lake se trouve dans le canton de Moss, une centaine de kilomètres à l'ouest de Thunder Bay, en Ontario. La propriété englobe des terres regroupant 105 titres miniers non concédés et de deux baux miniers de 21 ans comprenant 15 titres concédés, pour un total de 3,224 hectares.

En janvier 2021, nous avons annoncé que, pour monétiser le projet Moss Lake, la Société avait conclu

un contrat de vente définitif par lequel elle cédait à Goldshore Resources Inc. (« Goldshore ») tous ses titres, actifs et droits relativement au projet. À la clôture de la transaction, prévue pour le deuxième trimestre de 2021, Goldshore détiendra une participation de 100 % dans Moss Lake.



Exploration

Depuis 2016, la Société mise beaucoup sur l'exploration, et à l'heure actuelle, nous entamons notre plus ambitieux programme d'exploration à ce jour, aux complexes Kiena et Eagle River. Devant se terminer en 2021, le programme comprendra 65 000 mètres de forages souterrains et 42 000 mètres de forages en surface à Kiena, ainsi que de 164 000 à 174 000 mètres de forages souterrains et 54 000 mètres de forages en surface à Eagle River.

Notre réponse à la COVID-19



Face à l'épidémie continue du nouveau coronavirus (COVID-19), nous avons dû concevoir, instaurer et appliquer de nombreux protocoles de santé et de sécurité à l'échelle de la Société. Nous sommes très fiers de dire qu'à la fin de 2020, Wesdome n'avait enregistré aucun cas confirmé de COVID-19.

La santé et la sécurité de nos employés et des entrepreneurs demeurent en tout temps notre priorité absolue et l'élément central de notre réponse à la pandémie.

En mars 2020, nous avons mis sur pied une équipe de réponse à la COVID-19 constituée de cadres du siège social et de nos sites. Ses membres surveillaient en continu les consignes des autorités sanitaires et d'autres sources externes afin que nous restions au fait de la situation, qui était en constante évolution. De plus, nous avons déployé un nouveau service de soins de santé pour tous nos employés leur permettant de visionner des vidéos d'aide en ligne créées par des professionnels de la santé, notamment en médecine et en soins infirmiers. Grâce à notre agilité, nous avons pu nous mobiliser rapidement pour appliquer à toute la Société les nouvelles mesures liées à la COVID-19, dont des pratiques de nettoyage rigoureuses et des protocoles de distanciation physique dans nos sites et

nos bureaux. La Société a suspendu les déplacements pendant de nombreux mois en 2020, et seuls les déplacements essentiels ont repris, au deuxième semestre. Pour réduire la taille des équipes de travail, nous avons géré de près et limité autant que possible l'effectif de nos sites et de nos bureaux. Notre personnel du siège social s'est mis au télétravail.

Dès qu'un employé se sentait malade, nous l'encourageons à rester à la maison et l'appuyons entièrement lorsqu'il était prêt à retourner travailler. Pour susciter l'adhésion aux changements adoptés et faire comprendre notre processus décisionnel au personnel, nous avons intensifié les communications internes à l'échelle de la Société. Nous avons encouragé le recours aux services de santé mentale fournis par notre Programme d'aide aux employés.

Diverses mesures liées à la COVID-19 ont été instaurées à nos sites, dont des protocoles d'entrée et de sortie (avec vérification de l'état de santé et de la température), des règles de distanciation physique strictes (réduction de la taille des groupes et des zones fumeuses) et l'obligation de porter un masque. Nous avons aussi bonifié les ressources médicales de nos sites et haussé la rémunération de notre personnel d'entretien et de nettoyage.

À Eagle River, notre mine en exploitation en Ontario, nous avons plusieurs installations d'hébergement pour notre main-d'œuvre. Il nous a donc fallu modifier considérablement nos méthodes lorsque la Province de l'Ontario a déclaré que l'exploitation minière était un service essentiel.

Nous avons commencé à fonctionner à effectif réduit et cessé d'admettre les visiteurs non essentiels. Nous avons déconseillé à la main-d'œuvre de covoiturer et mis fin à tous les déplacements en provenance ou à destination de la province.

Pour protéger la communauté, nous avons demandé aux travailleurs d'éviter de s'arrêter dans les localités des environs lorsqu'ils quittaient le site ou s'y rendaient. Des employés du site sont passés au télétravail, et certaines équipes ont été mises en mode « entretien et maintenance », c'est-à-dire qu'elles touchaient la totalité de leur salaire en attendant la reprise de leurs tâches. Nous avons aussi ouvert, en 2020, une nouvelle cuisine, aménagée dans le respect des consignes liées à la COVID-19.

Dans le cadre de nos communications régulières avec l'Ontario Mining Association, Eagle River a été invitée à participer à un programme-pilote en partenariat avec le ministère de la Santé et les Laboratoires Abbott. L'objectif était d'offrir des tests antigéniques rapides de dépistage de la COVID-19 aux personnes qui le désiraient, mais qui n'affichaient aucun symptôme à leur entrée sur le site minier. Ce projet-pilote bien reçu a rassuré une bonne partie des employés et des entrepreneurs quant aux moyens que nous prenons pour réduire la propagation de la COVID-19.

Nous avons par ailleurs intensifié notre dialogue avec la collectivité la plus proche du site, c'est-à-dire Wawa, en Ontario; nous avons parlé régulièrement avec le maire au sujet du site et fait des dons mensuels à la banque alimentaire locale. Tout au long de 2020, nous avons offert notre soutien au bureau régional de la santé publique, lieu de la plupart de nos tests de dépistage de la COVID-19 en Ontario.





Au Québec, où se trouve Kiena, notre projet en développement, les sites miniers qui n'étaient pas en production ont été déclarés non essentiels et ont dû fermer. C'est pourquoi les activités à Kiena ont été suspendues de mars à mai 2020. Les employés qui le pouvaient ont basculé en mode télétravail, et une équipe réduite est restée sur place pour s'occuper du nettoyage et de l'entretien. Tous les salariés qui ne pouvaient pas travailler à la maison en raison de la nature de leurs fonctions ont été temporairement mis à pied et ont reçu une aide financière.

Contrairement à Eagle River, Kiena n'a pas d'installations d'hébergement, ce qui signifie que tous les employés doivent faire la navette. Il nous a donc fallu modifier immédiatement les protocoles

de santé et de sécurité à la guérite de la mine; nous avons notamment dû construire un nouveau bâtiment équipé de postes de lavage des mains et d'un espace suffisant pour vérifier l'état de santé et la température des personnes.

Nous avons également fait en sorte que notre main-d'œuvre ait accès, au besoin, à un laboratoire privé de dépistage de la COVID-19. Cette mesure nous a beaucoup aidés à poursuivre les activités sur le site et a permis de rassurer notre main-d'œuvre sur le fait que leur sécurité était une priorité absolue.

Vu la proximité entre Kiena et la ville de Val-d'Or, il était impératif que nous entretenions un dialogue avec l'administration et la population locales. Nous étions régulièrement en contact avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail du Québec afin d'appliquer tous les protocoles de sécurité et de fonctionnement. Tout au long de l'année, nous avons fait des dons à des organismes de bienfaisance locaux pour aider les personnes touchées par la COVID-19.

Bien que l'exercice 2020 se soit terminé le 31 décembre, notre attention envers la COVID-19 est restée la même. Nous avons reconnu la nécessité de rappeler à tous nos employés que leur loyauté et leurs contributions à la Société étaient particulièrement appréciées en cette année sans précédent. Tous les membres du personnel d'Eagle River et de Kiena ont donc reçu une prime de fin d'année en argent comptant, et à la place de nos activités festives habituelles, des cadeaux ont été remis à ceux qui travaillaient pendant les Fêtes. Malgré l'impossibilité de prévoir ou de contrôler les répercussions futures de la COVID-19, nous devons absolument demeurer vigilants pour réduire la propagation. Nous continuerons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la santé et la sécurité de notre main-d'œuvre.

Enjeux ESG : faits saillants de 2020



Aucun
cas déclaré de
COVID-19

130 000 \$
en dons à des
organismes
communautaires en
Ontario et au Québec

**Embauche de
ressources clés**
dans les bureaux et les sites
pour améliorer la performance
environnementale et sociale

Aucun
incident
environnemental
important¹

Publication du premier
**rapport sur le
développement
durable de
Wesdome**

56 millions
de dollars en
achats locaux

Exécution d'une
**évaluation de
l'importance relative
des enjeux ESG**

¹ Un incident environnemental important se définit comme une situation qui se solde par une amende ou un avis d'infraction ou qui cause des dégâts de longue durée (plus de cinq ans) à l'extérieur d'un site.



Le présent rapport fait état de notre performance quant aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2020. Il a été rédigé et publié dans le but de communiquer des informations sur nos principaux facteurs ESG et nos résultats relativement à ceux-ci. Il y est aussi question des activités que mène la Société pour déterminer, évaluer et gérer les risques ESG et générer de la valeur. Portant sur les deux principaux actifs de Wesdome (Eagle River, en Ontario, et Kiena, au Québec), le rapport a été préparé à l'aide de la norme *Métaux et exploitation minière* du Conseil des normes comptables de développement durable (SASB) et des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD). Nous avons retenu le cadre de divulgation du SASB pour fournir des informations cohérentes et comparables sur les éléments importants de notre performance ESG; il nous servira de référentiel pour divulguer nos résultats et les analyser d'une année à l'autre.

Soucieux d'améliorer diligemment nos pratiques de mesure et de communication de la performance ESG, nous avons corrigé dans le présent rapport des données erronées sur les résultats de l'an dernier.

Évaluation de l'importance relative des enjeux ESG

Pour relever et cerner les facteurs ESG les plus susceptibles d'influer sur la valeur de la Société, nous avons procédé en 2020 à une évaluation officielle de l'importance relative des enjeux ESG. Nous avons tenu compte des éléments suivants :

- Principaux cadres de divulgation ESG, incluant la norme de comptabilisation du développement durable *Métaux et exploitation minière* du SASB et les recommandations du TCFD
- Priorités ESG de nos principaux investisseurs
- Divulgations ESG des pairs
- Facteurs ESG mentionnés dans les méthodes de notation d'organismes externes de recherche sur les questions ESG
- Principaux règlements, initiatives et documents d'orientation ESG s'appliquant à nos activités

Nous avons évalué les facteurs ESG potentiellement importants en fonction de nos obligations réglementaires et des intérêts et perceptions des parties prenantes et des groupes autochtones à l'égard de Wesdome; nous avons aussi pris en compte les facteurs ESG susceptibles d'influer sur les résultats financiers ou opérationnels ou les décisions des investisseurs. Nous avons également tenu compte de la probabilité que tel ou tel facteur ESG ait des conséquences à court, moyen ou long terme. Les facteurs ESG suivants sont ceux qui nous paraissent les plus susceptibles d'influer sur la valeur de la Société (ils sont énumérés dans l'ordre où ils apparaissent dans le rapport) et constituent donc nos priorités d'intervention :

- Gouvernance de la Société
- Gestion des eaux et des effluents
- Émissions de GES et changements climatiques
- Consommation d'énergie
- Qualité de l'air
- Gestion des déchets et des matières dangereuses

- Biodiversité et restauration
- Santé et sécurité
- Relations avec les peuples ou communautés autochtones
- Relations avec la communauté
- Main-d'œuvre et talent

Nos rapports ESG se fondent sur notre évaluation de l'importance relative des enjeux ESG. Le présent rapport décrit les stratégies que nous employons pour atténuer les risques et les occasions associés à ces facteurs ESG et contient des données sur notre performance. Nous sommes conscients que les facteurs ESG évoluent rapidement, et il est important d'en reconnaître la nature dynamique quand il s'agit d'établir nos priorités en matière de développement durable. Nous continuerons de surveiller l'importance relative de nos facteurs ESG et la présence d'autres facteurs potentiellement pertinents sur le plan du développement durable afin de connaître, d'analyser et d'atténuer les facteurs ESG les plus susceptibles d'influer sur la valeur de la Société.

Une correspondance est établie avec les cadres du SASB et du TCFD dans les **index SASB et TCFD** à la fin du rapport.

Nous avons fourni d'autres renseignements sur nos facteurs ESG et nos méthodes de gestion des risques. Ils figurent entre autres dans des notices annuelles, des documents d'assemblée générale annuelle, des rapports techniques NI 43-101, des communications sur les résultats d'exploration, des annonces de résultats financiers trimestriels et annuels, des rapports produits en vertu de la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif*, des webdiffusions trimestrielles, des présentations d'entreprise et des communiqués de presse. Tous ces documents sont disponibles sur notre site Web (www.wesdome.com) ou peuvent être obtenus sur demande. Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.



Aperçu de la production

(ONCES D'OR EN LINGOTS)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Or produit	71 625	91 688	90 278	0	0	1 500

Nombre total d'employés et d'entrepreneurs par région

	EMPLOYÉS	ENTREPRENEURS	ENTREPRENEURS EN POURCENTAGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE
Eagle River	271	167	38
Kiena	43	169	80

Progrès par rapport aux engagements

Nous nous efforçons de prendre des engagements à l'égard des facteurs ESG les plus susceptibles d'influer sur la valeur de la Société.

FACTEUR ESG	ENGAGEMENT DE 2019	PROGRÈS DE 2020	COMMENTAIRES
Gestion des eaux et des effluents Conscients de l'importance que revêtent la conservation et la gestion de l'eau pour les parties prenantes et les groupes autochtones concernés, nous avons pris des engagements en la matière.	Améliorer nos programmes de réutilisation des eaux et la réduction consécutive de la consommation d'eau douce grâce aux activités de formation des employés, de planification, d'évaluation et de surveillance.	↗	Tout au long de 2020, nous avons étudié à Eagle River un système de traitement passif des eaux qui nous permettrait de réutiliser les eaux de la mine et d'utiliser moins d'eau douce. Ce système devrait être mis à l'essai en 2021.
Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques Les engagements ci-contre s'inscrivent dans le travail que nous faisons en continu pour mieux connaître et réduire nos émissions de carbone.	Nous conformer aux recommandations du TCFD dans le délai suggéré de cinq ans.	↔	Nous continuons d'améliorer notre divulgation d'informations financières liées au climat en respectant les recommandations du TCFD.
	Fixer des cibles réalistes de réduction des émissions pour chacun de nos sites miniers.	↔	L'établissement de cibles sera exploré en 2021, mais nous avons apporté des améliorations à Eagle River en 2020 pour mieux connaître la consommation d'énergie associée aux activités d'exploitation minière souterraine et faciliter nos futurs programmes de réduction des émissions.
	Établir une cible d'émissions de GES (tonnes d'équivalent CO ₂ par tonne extraite) pour Kiena, une fois le site en exploitation.	↔	Kiena n'est pas encore en production, mais une cible de réduction des GES sera établie dès la première année d'exploitation.
Gestion de l'énergie Après la participation réussie d'Eagle River au Programme de réduction des tarifs d'électricité pour le secteur industriel du Nord, nous avons pris des engagements relativement à l'énergie.	Réduire de 10 % l'intensité énergétique liée à l'électricité par rapport aux niveaux de 2016 à Eagle River d'ici 2021.	↗	Nous avons installé des compteurs d'électricité à Eagle River en 2020 pour mieux connaître la consommation d'électricité associée aux activités d'exploitation minière souterraine. En 2020, les ventilateurs de surface d'Eagle River ont été munis de variateurs de fréquence. Ceux-ci permettent de contrôler les volumes d'air et peuvent être réglés en fonction des activités souterraines, ce qui réduit les besoins en énergie.

↔ Travail toujours en cours pour atteindre l'objectif ou respecter l'engagement

↗ Progrès réalisés par rapport à l'objectif ou à l'engagement en 2020

✗ Objectif non atteint ou engagement non respecté pour 2020

✓ Objectif atteint ou engagement respecté pour 2020

FACTEUR ESG	ENGAGEMENT DE 2019	PROGRÈS DE 2020	COMMENTAIRES
Gestion de l'énergie (suite)	Doter Kiena d'une stratégie de gestion de l'énergie prévoyant l'établissement d'une cible d'intensité énergétique et création d'une équipe locale chargée d'évaluer les questions d'énergie et d'efficacité spécifiques au site.	↔	Kiena n'est pas encore en exploitation, mais nous prévoyons créer une stratégie qui s'accompagnera d'une cible d'intensité énergétique et d'une équipe de gestion de l'énergie.
Gestion de la qualité de l'air Nous avons pris un engagement en matière de qualité de l'air parce que nous sommes conscients de l'importance de ce facteur pour les parties prenantes et les groupes autochtones concernés.	Améliorer la qualité de l'air.	↗	À Eagle River, nous avons installé des ventilateurs souterrains supplémentaires, ce qui a amélioré la qualité de l'air. À Kiena, nous avons instauré des protocoles de réduction des émissions de poussières, qui prévoient entre autres l'arrosage de la rampe souterraine principale.
Gestion des déchets et des matières dangereuses Les engagements ci-contre s'inscrivent dans notre travail constant de réduction des déchets dans nos sites et témoignent de notre connaissance des risques et enjeux liés à l'utilisation du cyanure dans le traitement des minerais.	Améliorer le suivi et la surveillance des déchets dangereux et non dangereux générés dans nos sites.	↗	À Eagle River, nous avons organisé des formations pour améliorer les pratiques de tenue de registres sur la gestion des déchets et renforcer le cadre de suivi et de surveillance des déchets dangereux.
	Doter Kiena d'un plan de gestion du cyanure et de processus de gestion connexes une fois que l'exploitation minière aura commencé.	↔	Un plan de gestion du cyanure sera établi pour Kiena en 2021.
Santé et sécurité Soucieux de toujours améliorer nos mesures de santé et de sécurité, nous établissons chaque année un taux de fréquence total des blessures ayant nécessité des soins médicaux à ne pas dépasser.	Veiller à ce que le taux de fréquence total des blessures nécessitant des soins médicaux soit de 3,6 ou moins en 2020.	✗	Nous avons terminé l'année avec un taux de fréquence total des blessures nécessitant des soins médicaux de 5,0; nous n'avons donc pas atteint notre objectif de 3,6 pour 2020.

↔ Travail toujours en cours pour atteindre l'objectif ou respecter l'engagement

↗ Progrès réalisés par rapport à l'objectif ou à l'engagement en 2020

✗ Objectif non atteint ou engagement non respecté pour 2020

✓ Objectif atteint ou engagement respecté pour 2020

FACTEUR ESG	ENGAGEMENT DE 2019	PROGRÈS DE 2020	COMMENTAIRES
Relations avec la communauté Nous avons pris l'engagement ci-contre afin de réaffirmer notre souci constant de générer des retombées économiques pour les régions où nous sommes présents.	Maintenir – ou, si possible, augmenter – nos achats auprès de fournisseurs locaux en 2020.	✓	De 2019 à 2020, nos achats locaux ont augmenté de 25,7 millions de dollars, soit 23 millions de dollars pour Kiena et 2,6 millions de dollars pour Eagle River. En 2020, les achats locaux représentaient 36 % de nos dépenses totales en approvisionnement.
Gestion de la main d'œuvre Les engagements ci-contre témoignent de l'importance que nous attachons à la gestion des talents, à la diversité et à l'inclusion. Nous savons que ces facteurs intéressent particulièrement nos employés et les parties prenantes et peuvent améliorer la performance globale de la Société.	Concevoir et mettre en place une politique de diversité et d'inclusion énonçant nos principes pour favoriser la diversité et l'inclusion dans tout ce que nous faisons.	↔	La Société est en train de créer un programme de diversité et d'inclusion.
	Répertorier les obstacles systémiques à l'emploi et s'efforcer de les atténuer pour tous les groupes.	↔	En élaborant notre programme de diversité et d'inclusion, nous chercherons à répertorier et à éliminer les obstacles systémiques à l'emploi.
	Augmenter la proportion de femmes parmi notre main-d'œuvre.	✓	En 2020, nous avons fait passer de 7,2 % à 8,6 % le pourcentage de femmes parmi notre main-d'œuvre.
	Mettre en place un nouveau régime de rémunération et d'avantages sociaux, et maintenir et améliorer les programmes de santé et de bien-être des employés.	✓	Nous avons audité notre programme d'avantages sociaux en 2020; nous avons amélioré le compte de frais médicaux Flex Care et éliminé certains frais pour les prestations de soins de santé.
	Bonifier la formation (heures et programmes) des employés et instaurer un programme de formation en leadership.	↔	Bien que le contexte de 2020 ait nui à la mise en place de notre programme de formation en leadership, nous avons organisé des séances de formation sur la COVID-19 pour nos employés. La mise en place d'un programme de formation en leadership demeure une priorité; nous visons 2022.

Engagements ESG

Nous nous efforçons de prendre des engagements à l'égard des facteurs ESG les plus susceptibles d'influer sur la valeur de la Société.

↔ Travail toujours en cours pour atteindre l'objectif ou respecter l'engagement

↗ Progrès réalisés par rapport à l'objectif ou à l'engagement en 2020

✗ Objectif non atteint ou engagement non respecté pour 2020

✓ Objectif atteint ou engagement respecté pour 2020



Nous estimons qu'une bonne gouvernance est essentielle au fonctionnement efficace et efficient de la Société. Le conseil d'administration (le « conseil ») vise à respecter des normes de gouvernance rigoureuses; pour ce faire, il améliore sensiblement les pratiques en place et en instaure de nouvelles.

Le conseil a pour principal devoir d'assurer l'intendance et la gouvernance de la direction, devoir dont il s'acquitte conformément aux documents constitutifs de la Société, aux lois applicables ainsi qu'aux règles et règlements des organismes de réglementation.

En 2020, le Globe and Mail a inclus Wesdome pour la première fois dans son sondage Board Games. Grâce à ses excellentes pratiques de gouvernance et de divulgation, la Société s'est classée parmi les 20 meilleures entreprises du groupe industriel des matériaux. Nous cherchons continuellement à évaluer et à améliorer l'efficacité de nos pratiques de gouvernance.

Le conseil tient des séances régulières et organise au besoin des séances extraordinaires. En 2020, il s'est réuni sept fois. Le conseil supervise la conduite et les affaires de la Société de façon directe et par l'intermédiaire de ses quatre comités : le Comité d'audit, le Comité de la gouvernance et des candidatures, le Comité de la rémunération et des ressources humaines et le Comité des questions techniques, de la sécurité et du développement durable.

COIN DE L'ANALYSTE

Politique de diversité du conseil de Wesdome

Composition des comités du conseil

ADMINISTRATEUR	INDÉPENDANT	COMITÉS DU CONSEIL	ENTRÉE AU CONSEIL
Charles Main	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Comité d'audit (président) Comité de la rémunération et des ressources humaines 	Juin 2017
Duncan Middlemiss <i>Président et chef de la direction</i>	Non	<ul style="list-style-type: none"> Sans objet¹ 	Juin 2016
Nadine Miller	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Comité de la gouvernance et des candidatures (présidente) Comité des questions techniques, de la sécurité et du développement durable Comité d'audit 	Février 2016
Warwick Morley-Jepson <i>Président du conseil</i>	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Comité d'audit Comité des questions techniques, de la sécurité et du développement durable Comité de la rémunération et des ressources humaines 	Juin 2017
Brian Skanderbeg	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Comité des questions techniques, de la sécurité et du développement durable (président) Comité de la rémunération et des ressources humaines 	Mai 2019
Edie Thome	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Comité des questions techniques, de la sécurité et du développement durable Comité de la gouvernance et des candidatures 	Juin 2020
Bill Washington	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Comité de la rémunération et des ressources humaines (président) Comité d'audit Comité de la gouvernance et des candidatures 	Juin 2016

¹ En tant que chef de la direction, Duncan Middlemiss est administrateur dirigeant, mais ne siège à aucun des comités du conseil; il assiste à toutes les réunions des comités à titre d'invité.

Le mandat du conseil et les chartes des comités sont examinés et approuvés de nouveau chaque année. Les biographies de chaque membre du conseil ainsi

que le mandat du conseil et la charte des comités sont accessibles sur notre site Web (www.wesdome.com).

Politiques liées aux enjeux ESG

Notre approche est guidée par une série de politiques liées aux enjeux ESG. Pour appliquer les trois principes fondamentaux de la bonne gouvernance – l'indépendance, la responsabilité et la transparence – et favoriser une culture de la gouvernance au sein de la Société, le conseil a adopté et approuvé les politiques suivantes :

- Politique sur la conduite des affaires et l'éthique
- Politique sur les opérations d'initié, la confidentialité et la divulgation
- Politique de lutte contre les pots-de-vin et la corruption
- Politique de résolution des problèmes (dénonciation)
- Politique de santé et de sécurité
- Politique environnementale
- Politique de développement durable
- Politique de diversité du Conseil d'administration
- Politique sur la violence, le harcèlement et la discrimination en milieu de travail

Les politiques ci-dessus nous permettent de mener nos activités conformément aux normes éthiques les plus strictes et à toutes nos obligations juridiques. Nous n'exerçons actuellement aucune activité dans les 20 pays au bas du classement de l'indice de perception de la corruption de Transparency International.

Ligne de dénonciation

Notre ligne de dénonciation, ConfidenceLine, est un service confidentiel et interactif. Les personnes qui s'en servent sont mises en contact avec des assistants professionnels indépendants et dûment formés lorsqu'elles demandent de l'aide concernant une situation ou une information délicate se rapportant à l'un de nos lieux de travail. Ce service est anonyme, immédiat et convivial, et on peut y accéder par Internet ou téléphone, en français ou en anglais, 24 heures sur 24, 365 jours par année. Les rapports reçus via ConfidenceLine sont envoyés au président du Comité d'audit du conseil, au président

COIN DE L'ANALYSTE

SASB – EM-MM-501a.1
SASB – EM-MM-501a.2
TCFD – Gouvernance b)

et chef de la direction et au chef de la gouvernance (les « personnes désignées »). Si une personne désignée est mentionnée ou visée dans le cas rapporté, la personne qui produit le rapport est priée d'appeler au service 1 800 pour soumettre le rapport. Le centre d'appels de ConfidenceLine veillera à ce que le rapport ne soit transmis à aucune personne qui pourrait être impliquée. Nous prenons au sérieux les problèmes signalés dans ces rapports et veillons à ce qu'ils soient résolus rapidement et adéquatement.

Surveillance des enjeux ESG

Dans le cadre de son rôle d'intendant, le conseil d'administration surveille les activités de la Société sous l'angle des enjeux ESG en recensant et en évaluant les risques et les occasions ainsi qu'en faisant un suivi des résultats. Par conséquent, le conseil a examiné et commenté l'évaluation de l'importance relative des enjeux ESG menée en 2020.

Conscients qu'il s'agit de questions d'une importance capitale pour la Société et l'ensemble du secteur, les membres du conseil ont commencé à suivre des formations sur les enjeux ESG dès 2020. Ces formations sont données par des experts externes et s'ajoutent aux présentations faites régulièrement par des membres de la haute direction. En 2020, le cabinet d'avocats Fasken a donné une séance d'information sur les relations avec les Autochtones au Canada et les ententes sur les répercussions et les avantages.

Les quatre comités du conseil (le Comité d'audit, le Comité de la gouvernance et des candidatures, le Comité de la rémunération et des ressources humaines et le Comité des questions techniques, de la sécurité et du développement durable) participent à la surveillance des enjeux ESG. La chef de la gouvernance et secrétaire de la Société relève du président du conseil et apporte un soutien constant au conseil et à ses comités.

COIN DE L'ANALYSTE

TCFD – Gouvernance a)
TCFD – Gouvernance b)

Comité d'audit

Le Comité d'audit est chargé de superviser les processus de comptabilité et d'information financière de la Société, ainsi que les systèmes de contrôles internes relatifs aux finances, à la comptabilité, à la conformité juridique et aux procédures et contrôles de divulgation. Il assure également une surveillance du système de gestion des risques de la Société et adresse au conseil des recommandations concernant les systèmes de gestion de l'information et de contrôle interne. Le Comité d'audit a un accès direct à l'auditeur externe et il est chargé de le désigner, de vérifier son indépendance et d'évaluer son travail. Tous les trimestres, le chef de la direction financière de la Société fait rapport des résultats financiers et de la conformité de la Société au Comité d'audit.

Comité de la rémunération et des ressources humaines

Le Comité de la rémunération et des ressources humaines établit les principales politiques de rémunération, évalue la performance du chef de la direction et fixe la rémunération du chef de la direction et des autres hauts dirigeants de la Société. Il encadre la gestion des talents, le développement du leadership et du capital humain et dresse des plans de relève, qui prévoient la nomination, la formation et l'évaluation des hauts dirigeants, avec l'aide du Comité de la gouvernance et des candidatures. La vice-présidente, ressources humaines de la Société est responsable de la stratégie du capital humain et fait rapport tous les trimestres au Comité de la rémunération et des ressources humaines.

Comité des questions techniques, de la sécurité et du développement durable

Le Comité des questions techniques, de la sécurité et du développement durable élabore et évalue les politiques de la Société et sa performance en matière de santé, de sécurité et d'environnement en cherchant à relever les points faibles et, au besoin, à suggérer des améliorations. De plus, il supervise les risques techniques et d'autres questions touchant l'exploitation minière, l'exploration et les activités de métallurgie et de développement de projet, ainsi que les procédures de la Société concernant la préparation et la communication d'informations sur les ressources et les réserves des propriétés de la Société, les politiques et les pratiques en matière de santé et de sécurité, d'environnement, de responsabilité sociale et d'autres aspects du développement durable, et doit notamment se tenir au fait des risques liés aux changements climatiques et aux enjeux environnementaux susceptibles d'influer sur Wesdome et ses activités.

Pour atteindre ses objectifs de performance ESG, la Société a engagé une directrice du développement durable et de l'environnement et un surintendant en environnement et en développement durable pour Kiena en 2020. Le surintendant relève directement du directeur général de Kiena et collabore étroitement avec la directrice du développement durable et de l'environnement. La directrice relève directement du chef des opérations et est chargée d'élaborer des stratégies de performance sociale et environnementale. Tous les trimestres, le chef des opérations et le directeur du développement durable et de l'environnement font rapport de la performance ESG de la Société et des enjeux émergents en la matière au Comité des questions techniques, de la sécurité et du développement durable et directement au conseil.

Comité de la gouvernance et des candidatures

Le Comité de la gouvernance et des candidatures établit les principes et les directives de gouvernance et dote la Société de personnes capables d'assurer sa gouvernance. Plus précisément, il dresse des listes de candidats

qualifiés pour siéger au conseil, planifie la relève du conseil et évalue la structure, la composition et l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que la performance des membres du conseil. La chef de la gouvernance de la Société apporte un soutien constant au Comité de la gouvernance et des candidatures.

Les personnes qui posent leur candidature ou sont désignées pour siéger au conseil doivent avoir une expertise avérée dans des domaines d'intérêt stratégique pour la Société. Le Comité de la gouvernance et des candidatures tient un tableau des compétences pour aider le conseil à évaluer l'expérience, les connaissances et les aptitudes de chacun des membres actuels du conseil ainsi que sa diversité globale. Examiné chaque année par le conseil, le tableau indique les compétences dans des domaines comme la santé et sécurité, l'environnement et l'obtention de permis, le développement durable et la responsabilité sociale d'entreprise, la gouvernance, les questions juridiques et réglementaires, ainsi que la rémunération et les ressources humaines.

De manière générale, les dirigeants de la Société doivent tous veiller à ce que les décisions d'affaires tiennent compte des facteurs ESG, surtout ceux qui peuvent se répercuter sur nos activités, notre stratégie ou notre planification financière, comme les changements climatiques.

Gestion des risques ESG

Nous recensons, évaluons et gérons les risques ESG, dont les risques climatiques, comme nous le faisons pour n'importe quel risque d'entreprise. Des évaluations trimestrielles des risques sont effectuées, et un registre des risques de la Société est tenu à jour en fonction de l'évaluation et de la notation des risques et des mesures d'atténuation en place ou prévues. Ce registre est analysé tous les trimestres par la haute direction et le conseil d'administration.

Les facteurs de risque susceptibles de nuire de façon importante aux activités, aux résultats d'exploitation, à la situation financière ou à la valeur des titres de Wesdome sont indiqués dans notre **Notice annuelle**.

COIN DE L'ANALYSTE

TCFD – Gestion des risques a)

Rémunération des dirigeants

La Société doit affronter une concurrence pour recruter des cadres clés, qui exercent une influence forte et durable sur la création de valeur pour ses actionnaires. C'est pourquoi la Société vise, dans son approche de la rémunération, à arrimer la stratégie organisationnelle, la performance des dirigeants et, en fin de compte, les intérêts des actionnaires, tout en attirant et en conservant des personnes de talent et d'expérience. La stratégie de rémunération de la Société est conçue de manière à :

- attirer, conserver et motiver les principaux talents;
- aligner les intérêts de la direction sur ceux des actionnaires de la Société; et
- stimuler la performance en liant la rémunération au rendement individuel et au rendement global de la Société.

La Société est soucieuse de protéger les personnes, les collectivités et les milieux et de générer des retombées positives. Pour s'assurer que les intérêts des dirigeants sont alignés sur ceux des parties prenantes et des groupes autochtones, la Société utilise une fiche de pointage où figurent des indicateurs pondérés se rapportant aux facteurs environnementaux, sociaux et de performance.

Rapport au titre de la LMTSE

Chaque année, la Société prépare et dépose un rapport en vertu de la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif* (LMTSE), qui relève de Ressources naturelles Canada. Notre rapport au titre de la LMTSE fait état de toutes les sommes que nous versons aux gouvernements, y compris les gouvernements autochtones. Il est accessible sur notre site Web (www.wesdome.com).



COIN DE L'ANALYSTE

SASB EM-MM-160a.1

Politique environnementale de Wesdome

Nous visons une performance environnementale de haut niveau à toutes les phases du cycle minier, de l'exploration à la fermeture de nos sites, en passant par le développement, l'exploitation et l'entretien et la maintenance. Nous savons qu'une mauvaise gestion des risques environnementaux pourrait entraîner des amendes, nuire à l'obtention de permis ou faire perdre à Wesdome son acceptation sociale. C'est pourquoi nous exploitons nos sites en stricte conformité avec les permis et autorisations et nous cherchons continuellement à réduire notre impact sur l'environnement en trouvant des occasions d'améliorer l'intendance et la protection. La performance environnementale de la Société relève du chef des opérations, aidé de la directrice du développement durable et de l'environnement et des directeurs généraux des sites.

Pour obtenir de vrais résultats sur le plan environnemental, il ne suffit pas de respecter les lois et règlements en la matière : il faut faire preuve de vision et d'initiative. Par conséquent, nous encourageons nos employés à trouver des occasions de surpasser les exigences environnementales des organismes de réglementation. Pour ce faire, nous avons décidé d'appliquer le programme *Vers le développement minier durable* de l'Association minière du Canada à toutes nos activités, et nous rendrons compte de nos progrès au cours des prochaines années.

Les mines Eagle River et Kiena sont dotées de plans de gestion environnementale qui énoncent les normes, procédures et responsabilités et les exigences de formation et de présentation de rapports à respecter pour bien protéger l'environnement et gérer les répercussions potentielles tout au long du cycle minier. La Politique environnementale de la Société est examinée tous les ans et communiquée à tous les employés.

Nos sites ont adopté des indicateurs de performance environnementale qui nous permettent de mesurer nos résultats. Dans le cadre de notre dialogue avec les groupes autochtones, les collectivités locales et les organismes de réglementation, nous recevons des commentaires sur les enjeux environnementaux importants, et nous évaluons nos plans et activités en conséquence.

COIN DE L'ANALYSTE

SASB – EM-MM-160a.1
Politique environnementale de Wesdome

Cherchant à maintenir un niveau élevé de préparation aux urgences environnementales, nous avons doté les mines Eagle River et Kiena de plans, de ressources et de formations qui réduisent les répercussions de tout incident sur l'environnement, les employés, les opérations et le public. De plus, nous assurons un suivi des facteurs de risque à l'aide d'un registre des risques environnementaux, que nous mettons à jour tous les trimestres. Après chaque mise à jour, les équipes de gestion des sites, la direction de la Société et le Comité des questions techniques, de la sécurité et du développement durable du conseil prennent connaissance des risques environnementaux.

Cadre réglementaire

Nos activités sont assujetties à un certain nombre de lois et de règlements, nos deux sites miniers se trouvant au Canada, un pays où le secteur extractif est fortement réglementé. En Ontario et au Québec, nous avons des rapports environnementaux annuels à produire, et nous communiquons régulièrement avec les organismes de réglementation locaux.

COMPLEXE EAGLE RIVER

Eagle River se situe dans le district d'Algoma, dans le nord de l'Ontario, 50 kilomètres à l'ouest de la ville de Wawa. Au niveau fédéral, ce site est encadré par Environnement et Changement climatique Canada en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et de la *Loi sur les pêches* du Canada. Au niveau provincial, il est encadré par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines et le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario en vertu de la *Loi sur la protection de l'environnement*, de la *Loi sur les mines* et de la *Loi sur les ressources en eau de l'Ontario*. Ces textes énoncent les normes à suivre pour réduire au minimum les impacts sur l'environnement et limiter les effets négatifs.

Les effluents du site sont régis par une série d'autorisations environnementales du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des

Parcs, qui établissent des seuils précis de quantité et de qualité des rejets d'effluents, selon le type d'effluent et la capacité d'assimilation du récepteur. La qualité des effluents rejetés est également assujettie au *Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants* du Canada et au Règlement 560/94 de l'Ontario.

COMPLEXE KIENA

Le complexe Kiena est situé dans la municipalité de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, au Québec. Au niveau provincial, le site est sous le régime de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et de la *Loi sur les mines* du Québec, qui exigent des autorisations quant aux obligations de surveillance environnementale et établissent des normes minimales sur les rejets d'effluents et les émissions.

Au niveau fédéral, tout comme Eagle River, Kiena est assujetti à la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et à la *Loi sur les pêches* du Canada et doit notamment se conformer au *Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants*. Si les activités minières ont été interrompues à Kiena en 2013, la production de rapports environnementaux et la surveillance environnementale se poursuivent. Nous ne nous contentons pas d'assurer la conformité du site aux permis et aux autorisations : nous avons entrepris diverses études environnementales pour améliorer les installations et nos pratiques environnementales dans le cadre de notre préparation à la reprise des activités.

Résolus à tenir nos engagements en matière d'intendance environnementale, nous tâchons de dépasser les normes réglementaires en cherchant en amont des solutions qui réduisent encore plus l'incidence environnementale de nos activités, du début à la fin du cycle minier.

Gestion des eaux et des effluents

Vu l'importance capitale de l'eau pour nos activités minières, nous gérons attentivement notre consommation d'eau et nos rejets d'effluents.

La collecte d'eau dans l'environnement pour les besoins d'Eagle River est régie par la *Loi sur les ressources en eau de l'Ontario*. Des permis de prélèvement d'eau ont été obtenus auprès du ministère de l'Environnement, de la Protection de la

nature et des Parcs de l'Ontario pour les cas où les besoins en eau du site dépassent 50 000 litres par jour. Eagle River rejette également des effluents industriels et domestiques dans l'environnement. Les effluents domestiques sont rejetés dans les différents systèmes septiques autorisés du site, et les effluents industriels, à trois endroits : la mine souterraine d'Eagle River, la mine à ciel ouvert Mishi et l'usine d'Eagle River. Chacun des points de rejet industriel fait l'objet d'une autorisation environnementale.

PLAN DE GESTION DES EAUX

Afin de respecter les autorisations environnementales et les règlements provinciaux et fédéraux, le complexe Eagle River est doté de diverses technologies de traitement des eaux et d'un plan de gestion des eaux qui définit les responsabilités des employés. Ce plan s'accompagne de procédures de surveillance des eaux qui établissent toutes les exigences de conformité, la fréquence des activités de suivi et les mesures de sécurité en place pour surveiller adéquatement la quantité et la qualité des effluents du site.

À Eagle River, l'eau est de très bonne qualité, et les effluents qui sortent du site sont, pour la quasi-totalité des paramètres, très inférieurs aux seuils réglementaires provinciaux. Cette situation s'explique par l'effet positif des précipitations de pluie et de neige sur le bilan hydrique du site. Par exemple, les eaux rejetées du parc à résidus proviennent à environ 90 % des précipitations parce que l'usine d'Eagle River peut réutiliser la majeure partie de l'eau qui sert au traitement du minerai.

SURVEILLANCE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DES EAUX

Depuis que Kiena est passé en mode entretien et maintenance, en 2013, la gestion des eaux consiste à dénoyer les galeries souterraines et à gérer les précipitations qui tombent dans l'aire de gestion des résidus. Les eaux souterraines sont extraites par une série de pompes qui les déplacent vers des réservoirs de surface, après quoi elles sont acheminées par des conduites jusqu'à l'aire de gestion des résidus ou renvoyées sous terre.

COIN DE L'ANALYSTE

TCFD – Indicateurs et cibles a)
Politique environnementale de Wesdome

Tout au long de la phase entretien et maintenance du projet, ce système de dénoyage a fait l'objet d'un suivi régulier, comme le voulait le plan de surveillance environnementale du site. Les eaux qui s'accumulent dans les parcs à résidus prennent la direction d'un bassin de polissage, où elles sont filtrées naturellement avant d'être rejetées dans le lac De Montigny. Préalablement au rejet, nous vérifions que les eaux respectent les seuils de quantité et de qualité du site grâce à un poste de mesure du débit et du pH.

REPRISE DES ACTIVITÉS MINIÈRES À KIENA : PLEINS FEUX SUR LA CONSOMMATION D'EAU

Lorsque nous avons décidé, en 2017, d'étudier la possibilité de reprendre les activités minières à Kiena, nous avons mené des travaux d'envergure pour analyser et préparer un système efficace de gestion des eaux en vue du redémarrage. Il s'agissait notamment de faire vérifier les points de déposition de l'aire de gestion des résidus par une firme d'ingénierie externe, d'abaisser les niveaux d'eau dans les cellules nord et sud de l'aire pour augmenter la capacité de l'installation, ainsi que d'évaluer et de vérifier toutes les conduites d'effluents et d'eaux du site, y compris le remplacement des joints d'étanchéité. De plus, un plan de gestion des eaux du site, qui s'accompagne de nouveaux programmes de surveillance des eaux souterraines et de surface, est en cours de préparation et sera prêt avant la reprise des activités.

PERFORMANCE

La consommation d'eau à Eagle River a augmenté en 2020, car nous avons extrait plus de minerai qu'en 2019, mais nous avons également réussi à augmenter la quantité d'eaux réutilisées. Nous y sommes parvenus en alimentant l'usine d'Eagle River exclusivement avec les eaux provenant de l'aire de gestion des résidus. Plus nous traiterons de tonnes, plus nous utiliserons d'eaux recyclées dans nos activités minières.



En novembre et décembre 2020, nous avons redémarré l'usine de Kiena pour traiter un échantillon en vrac provenant de la mine souterraine, dans le cadre de l'EPF du projet. L'eau utilisée pour le traitement du minerai était de l'eau stockée tirée de l'aire de gestion des résidus du site. Après le traitement de l'échantillon en vrac, les résidus ont été déposés à nouveau dans l'aire de gestion des résidus.

COIN DE L'ANALYSTE

SASB – EM-MM-140a.1
TCFD – Indicateurs et cibles a)
Politique environnementale de Wesdome

— Consommation d'eau

(MÈTRES CUBES)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Total – Eau douce prélevée ¹	1 053 069	1 037 894	942 217	292 446	454 969	552 010
Total – Eau prélevée (sauf l'eau douce)	0	0	0	0	0	0
Total – Eau consommée ^{2,3}	51 161	33 762	51 400	0	0	s.o. ⁴
% provenant de source à pression élevée ou extrêmement élevée	0	0	0	0	0	0
Pourcentage d'eau réutilisée	6,1	4,1	6,8	0	0	0
Total – Eau rejetée ^{5,6}	929 879	1 048 347	1 159 847	1 088 281	1 715 187	606 186
Consommation d'eau par tonne extraite	0,20	0,20	0,21	0	0	s.o.
Consommation d'eau par once produite ⁷	0,71	0,37	0,57	0	0	s.o.

- 1 La norme Métaux et exploitation minière du SASB définit l'eau douce comme une eau contenant moins de 1 000 parties par million de solides dissous.
- 2 La consommation d'eau d'Eagle River se rapporte aux eaux perdues dans les résidus au cours du traitement des minerais; aucune eau n'est consommée dans le système de gestion des eaux de la mine souterraine.
- 3 La consommation d'eau à Eagle River était plus faible en 2019, vu le nombre inférieur de tonnes traitées par l'usine.
- 4 La consommation d'eau à Kiena n'a pas été mesurée en 2020, car le site n'était pas en production et consommait donc un très faible volume d'eau. Elle sera mesurée lorsque les activités reprendront.
- 5 Certaines années, les taux de rejet d'eau d'Eagle River ont été plus élevés que les taux de prélèvement d'eau, puisque des précipitations sont pénétrées dans le système de gestion des eaux du site et que des eaux stockées dans l'aire de gestion des résidus ont été reportées d'une année sur l'autre.
- 6 Les écarts importants de volumes de rejet d'eau à Kiena entre 2018-2019 et 2020 s'expliquent par les améliorations apportées ces deux dernières années à la mesure et à la surveillance des eaux.
- 7 À Eagle River, la consommation totale d'eau par once produite a été plus faible en 2019 qu'en 2018 et en 2020, vu la teneur plus élevée du minerai traité par l'usine. Lorsque la teneur est plus élevée, on produit plus d'onces par tonne de minerai traitée.

COIN DE L'ANALYSTE
SASB – EM-MM-140a.2

En 2020 à Eagle River, il y a eu un cas de non-conformité où les effluents de la mine ont dépassé le seuil quotidien de 30 mg/L tel que défini dans

Concentrations dans les rejets d'effluents

mg/L	SEUIL (Ontario) ¹	SEUIL (Québec) ²	EAGLE RIVER			KIENA		
			2018	2019	2020 ³	2018	2019	2020
Total – Cyanure	1	1	0,0065	0,0182	0,0158	0,0045	0,0036	0,0043
Total – Arsenic	0,6	0,2	0,0017	0,0028	0,0022	0,0005	0,0005	0,0005
Total – Cuivre	0,3	0,3	0,0067	0,0072	0,0199	0,0044	0,0041	0,0045
Total – Plomb	0,2	0,2	0,0003	0,0002	0,0005	0,0003	0,0003	0,0027
Total – Nickel	0,5	0,5	0,0066	0,0056	0,0179	0,0083	0,0067	0,0067
Total – Zinc	0,5	0,5	0,0068	0,0069	0,0120	0,0056	0,0041	0,0042
Total des matières en suspension (TSS) ⁴	15	15	1,556	2,586	3,320	1,83	2,19	4,67

les permis du site. Ce dépassement était dû au ruissellement de fortes pluies (~40 mm) sur le site qui ont entraîné une augmentation de la quantité de solides en suspension dans l'eau, et a été signalé à Environnement et Changement climatique Canada et au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario.

- 1 Pour Eagle River, les seuils sont dictés par le Règlement 560/94 de l'Ontario.
- 2 Pour Kiena, les seuils sont dictés par la Directive 019 du MELCC.
- 3 En 2020, certaines concentrations de métaux dans les effluents ont été plus élevées à Eagle River en raison d'une augmentation des volumes de rejet d'eau du site.
- 4 Les écarts enregistrés dans les paramètres du TSS entre 2018 et 2020 à Eagle River s'expliquent par la présence, dans le bassin de polissage du site, d'animaux sauvages qui soulèvent les sédiments lors de leurs déplacements, surtout le printemps et l'été.

Cas de non-conformité liés à l'eau

	2018	2019	2020
Eagle River	3	1	1
Kiena	0	0	0

Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques

L'exploitation minière est par nature une industrie à forte consommation d'énergie, ce qui entraîne une empreinte carbone importante. Nous reconnaissons que les changements climatiques constituent un risque ESG qui nécessite une attention particulière. Nous sommes conscients du caractère systémique des changements climatiques, et nous prévoyons que cet enjeu deviendra de plus en plus important pour la Société. Nous nous attendons à ce que les effets des changements climatiques et les interventions publiques qui y sont associées influencent nos activités en raison des impacts physiques et sociaux potentiels sur nos opérations, nos employés et nos collectivités résultant d'événements météorologiques extrêmes, de l'évolution des modèles climatiques et des impacts potentiels sur les infrastructures. Les interventions publiques, comme la réglementation et la hausse des taxes sur les émissions de GES, auront également une incidence sur nos activités.

C'est dans cet esprit que nous nous efforçons de mieux connaître et d'évaluer les risques physiques des changements climatiques auxquels nous sommes exposés et que nous entendons respecter toutes les recommandations du TCFD à l'intérieur du délai suggéré de cinq ans. À ce sujet, nous avons inclus un **index de nos divulgations TCFD** à la fin du présent rapport. Nous continuons d'améliorer notre travail de collecte et d'analyse de données sur les changements climatiques en vue de fournir toutes les divulgations préconisées par le TCFD dans les rapports ESG des prochaines années.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

Pour atténuer les risques climatiques, nous veillons à réduire autant que possible les émissions de GES de nos sites, en intervenant sur la consommation d'énergie, dont les carburants des véhicules utilisés sous terre et à la surface et l'électricité du réseau. La lutte aux changements climatiques présente également des occasions importantes pour les sociétés minières, qui peuvent utiliser les ressources plus efficacement et opter pour des sources d'énergie plus faibles en carbone.

Pour démontrer notre engagement à explorer de nouvelles façons de réduire l'empreinte carbone provenant de nos opérations, en 2020, nous avons commencé à étudier la possibilité d'utiliser des véhicules électriques à batterie dans nos sites miniers. Ces efforts ont amené le complexe Eagle River à louer

COIN DE L'ANALYSTE

SASB – EM-MM-110a.2
TCFD – Stratégie a) b)
TCFD – Gestion des risques a)
TCFD – Indicateurs et cibles a)

un véhicule électrique pour transporter le personnel jusqu'à la mine souterraine. Selon nos prévisions, ce véhicule pourrait réduire de près de 4 tonnes nos émissions de GES pour 2021 et faire baisser nos coûts de maintenance par rapport aux camions au diesel traditionnels. Au bout d'une période d'essai de trois à six mois, nous déciderons si nous achetons le véhicule.

Nous avons pu analyser les coûts et les économies environnementales que comporterait le recours à des véhicules à batterie pour transporter du minerai sous terre par le biais des travaux menés dans le cadre de l'EPF de Kiena, et nous sommes en train de finaliser nos plans à cet effet.

Ces dernières années, la distribution de gaz naturel a commencé dans la région de l'Ontario où nous sommes présents. Nous sommes en train d'évaluer la possibilité d'en acheter pour remplacer le propane. À l'heure actuelle, le complexe Eagle River consomme 2,2 millions de litres de propane par année.

PERFORMANCE

Nous avons établi une série d'indicateurs clés pour suivre notre performance en matière de changements climatiques, y compris les émissions totales et la consommation d'eau. Nous mesurons la consommation d'énergie ainsi que les émissions en raison de la relation entre nos émissions de GES et notre consommation d'énergie, et nous surveillons de près notre consommation d'eau étant donné le potentiel des répercussions physiques des changements climatiques sur la disponibilité de l'eau pour nos opérations. Nos résultats sont indiqués dans le présent rapport et résumés dans les **index SASB et TCFD**, qui se trouvent à la fin du rapport.

Puisque nos activités sont entièrement encadrées par des règlements qui limitent les émissions, nos émissions de GES sont déclarées comme le veulent les règlements de l'Ontario (*Règl. de l'Ont. 390/18: Émissions de gaz à effet de serre : quantification, déclaration et vérification* – règlement pris en vertu de la *Loi sur la protection de l'environnement de l'Ontario*) et du Québec (*Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère* – règlement pris en vertu de la



COIN DE L'ANALYSTE

SASB – EM-MM-110a.1
 SASB – EM-MM-110a.2
 TCFD – Indicateurs et cibles a) et b)

Loi sur la qualité de l'environnement du Québec). Nous avons normalisé et déclaré les émissions des champs d'application 1 et 2 liées à toutes nos activités conformément au Protocole des gaz à effet de serre : une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée) pour produire le présent rapport.

Les émissions de GES de la Société sont demeurées assez proches des niveaux de 2019 malgré une augmentation du nombre de tonnes extraites à Eagle River en 2020. Les émissions de Kiena sont restées très faibles; l'augmentation est attribuée à l'intensification des activités du site en prévision du redémarrage prévu, dont le traitement d'un échantillon de minerai en vrac.

En connaissant mieux nos émissions de GES globales, nous progressons vers l'établissement de cibles réalistes et raisonnées de réduction des émissions pour nos sites.

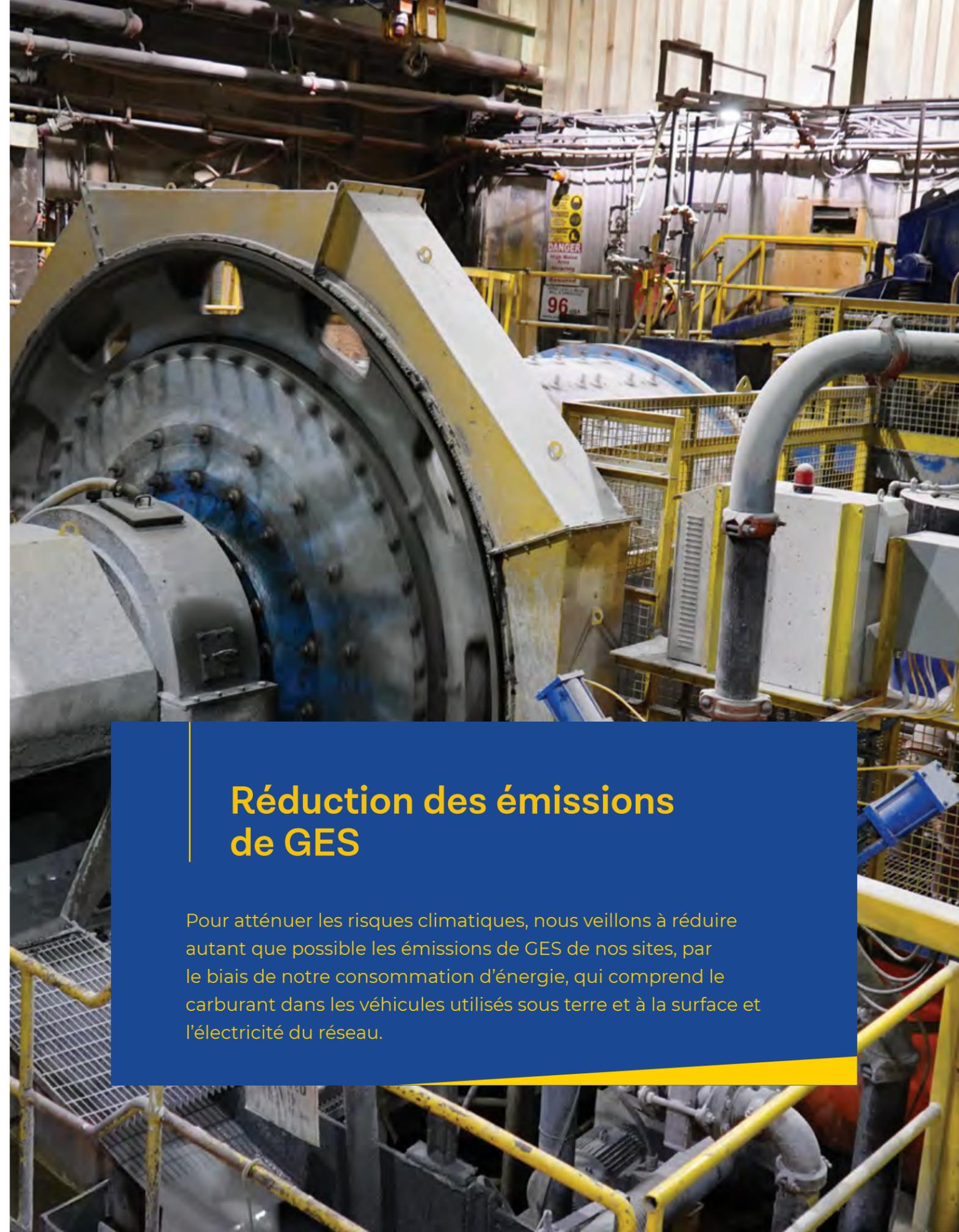
Émissions totales des champs d'application 1 et 2

(TONNES D'ÉQUIVALENT CO ₂)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Champ d'application 1	10 046	14 566	13 223	2 119	1 502	2 124
Champ d'application 2	1 652	1 672	1 828	37	40	46
Total¹	11 698	16 238	15 051	2 156	1 542	2 170

¹ Les émissions totales diffèrent parce qu'Eagle River est en production, tandis que Kiena n'est pas encore en production.

Ratios d'émissions de GES par tonne extraite

(TONNES D'ÉQUIVALENT CO ₂)	2018	2019	2020
Eagle	0,05	0,10	0,06
Kiena	0	0	0,03
Total	0,05	0,10	0,09



Réduction des émissions de GES

Pour atténuer les risques climatiques, nous veillons à réduire autant que possible les émissions de GES de nos sites, par le biais de notre consommation d'énergie, qui comprend le carburant dans les véhicules utilisés sous terre et à la surface et l'électricité du réseau.

COIN DE L'ANALYSTE

TCFD – Stratégie a)

Gestion de l'énergie

Nous utilisons différentes sources d'énergie à différentes fins : du carburant pour les équipements, de l'électricité pour l'usine et les systèmes de ventilation souterraine et des explosifs pour le dynamitage des roches. En Ontario et au Québec, 100 % de l'électricité que nous utilisons provient du réseau. Environ 96 % de l'électricité utilisée en Ontario est produite à partir de sources sans émissions de carbone, dont les énergies nucléaire, hydroélectrique, éolienne et solaire¹. Environ 99 % de l'électricité utilisée au Québec est produite à partir de sources sans émissions de carbone, comme l'énergie hydroélectrique et solaire².

Pour préserver notre accès à l'énergie, nous avons dans nos deux sites des génératrices de réserve qui peuvent pallier une panne du réseau électrique et que nous entretenons, testons et utilisons par intermittence chaque année.

Progressant dans l'exécution de nos programmes de développement durable, nous sommes résolus à chercher sans cesse de nouvelles occasions de réduire notre consommation d'énergie en augmentant l'efficacité et en profitant des programmes incitatifs offerts. En Ontario, où nous sommes soumis à la tarification de pointe de l'électricité, cela présente pour nous un avantage à la fois environnemental et financier.

PLAN DE GESTION DE L'ÉNERGIE À EAGLE RIVER

Depuis 2017, Eagle River participe au Programme de réduction des tarifs d'électricité pour le secteur industriel du Nord (RTE-SIN) de l'Ontario. À l'issue de la participation au programme, le site a été doté d'un plan de gestion de l'énergie et d'une équipe de gestion de l'énergie chargée de relever et d'étudier les gains potentiels d'efficacité énergétique. La participation au programme et l'exécution du plan ont permis d'obtenir des rabais et des réductions de la consommation d'électricité. La mise en œuvre du plan

de gestion de l'énergie s'est terminée en 2020, mais Eagle River continuera d'explorer d'autres occasions de réduire la consommation d'énergie et a engagé à cette fin un responsable de l'énergie à temps plein.

ANALYSE DE NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

En 2020, nous avons fait des travaux d'amélioration continue :

- Nous avons installé des compteurs d'énergie souterrains pour savoir plus précisément où et comment nous utilisons l'énergie dans le cadre de nos activités.
- Nous avons poursuivi l'exécution de notre programme de réduction des fuites d'air, qui encourage la détection et le signalement des fuites d'air comprimé dans les installations souterraines. Ceci nous aide à améliorer continuellement les conditions et à réduire la consommation d'énergie associée à nos pompes de dénoyage et à nos foreuses souterraines.
- Nous avons installé un nouveau ventilateur pour les besoins de notre exploitation minière souterraine.

REPRISE DES ACTIVITÉS MINIÈRES À KIENA : PLEINS FEUX SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

À Kiena, dans un contexte où nous intensifions les activités en prévision du redémarrage, la disponibilité et le prix avantageux de l'hydroélectricité, une énergie renouvelable, nous permettront d'augmenter notre consommation d'énergie en gérant à la fois notre empreinte carbone et nos coûts. Dès que les activités reprendront, nous doterons le site d'une cible de réduction de l'intensité énergétique et d'un plan de gestion de l'énergie, en nous appuyant principalement sur les lignes directrices et les renseignements du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec.

- 1 <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/profils-energetiques-provinces-territoires/profils-energetiques-provinces-territoires-ontario.html>
- 2 <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/profils-energetiques-provinces-territoires/profils-energetiques-provinces-territoires-quebec.html>

COIN DE L'ANALYSTE

SASB – EM-MM-130a.1
TCFD – Indicateurs et cibles a)

Intensité énergétique d'Eagle River

	Intensité énergétique (kWh/tonne)	Intensité énergétique (kWh/once)
2017	186,6	980,3
2018	222,7	795,3
2019	341,6	628,9
2020	321	698,4

PERFORMANCE

À Eagle River, l'intensité énergétique par once produite a augmenté de 2019 à 2020 en raison d'une baisse de la teneur du minerai traité par l'usine, laquelle se traduit par un nombre inférieur d'onces d'or pour un même volume de minerai. Cependant, depuis 2017, nous avons réussi à réduire sensiblement l'intensité énergétique par once produite tout en augmentant la production de la mine.

Si une portion importante de l'énergie que nous consommons est renouvelable, comme nous n'avons pas conclu d'accord d'achat d'électricité renouvelable (PPA) et nous ne faisons pas appel à un programme de service ou à un fournisseur certifié Green-e Energy, nous avons indiqué un pourcentage d'énergie renouvelable de zéro, suivant les méthodes du SASB (voir le tableau de la page 42).

Consommation d'énergie par types

	EAGLE RIVER			KIENA		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Diesel (kL)	2 546	3 331	3 349	318	145	474
Essence (kL)	199	263	241	22	18	22
Explosifs (tonnes) ¹	1 104	1 826	1 192	75	106	178
Propane (kL)	1 842	2 585	2 024	0	0	0
Gaz naturel (kL)	0	0	0	638	557	536
Électricité (MWh)	56 963	57 662	63 050	17 986	19 535	22 344
Pourcentage en électricité du réseau	100	100	100	100	100	100
Total (tonnes d'éq. CO ₂)	11 698	16 238	15 051	2 156	1 542	2 170
Total (GJ)	205 218	207 584	227 167	88 952	91 410	100 914

1 Les volumes de consommation d'explosifs à Eagle River pour 2018 et 2019 sont de simples estimations basées sur un taux d'utilisation moyen par tonne de roche dynamitée et n'ont pas été comptabilisés dans les tonnes d'équivalent CO₂.



Consommation d'énergie renouvelable et d'énergie non renouvelable

		EAGLE RIVER			KIENA		
		2018	2019	2020	2018	2019	2020
Consommation d'énergie	Non renouvelable (GJ)	205 218	207 584	227 167	88 952	91 410	100 914
	Non renouvelable (%)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Renouvelable ¹ (GJ)	0	0	0	0	0	0
	Renouvelable ¹ (%)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

¹ Selon la norme Métaux et exploitation minière du SASB, l'énergie achetée est considérée comme renouvelable seulement si elle est visée par un accord d'achat d'électricité renouvelable (PPA) qui inclut explicitement des certificats verts (REC) ou des garanties d'origines (GO), un programme de service ou de fournisseur certifié Green-e Energy, ou d'autres produits d'électricité verte qui incluent explicitement des REC ou GO, ou pour lesquels des REC certifiés Green-e Energy sont associés au réseau électrique.

COIN DE L'ANALYSTE

TCFD – Indicateurs et cibles a)

Gestion de la qualité de l'air

Sur nos sites, ce sont les poussières qui constituent le principal problème de qualité de l'air. Elles peuvent nuire à la santé et à la sécurité des employés et des collectivités environnantes ainsi qu'à la faune et à la flore. Le complexe Eagle River produit des poussières en raison du déplacement et du stockage des roches et de terre et des activités de broyage; au nombre des sources figurent les concasseurs, les convoyeurs, les routes de transport et d'accès non pavées, les résidus, le transport de matériaux et les piles de stockage. À Eagle River et à Kiena, les poussières proviennent en majeure partie des routes de transport et d'accès non pavées.

Nous surveillons aussi les émissions d'oxydes d'azote, de monoxyde de carbone et autres découlant de notre utilisation de diesel, de propane et d'explosifs, car ces émissions sont celles qui importent le plus à la Société et aux parties prenantes.

RÉDUCTION DES POUSSIÈRES

Pour réduire la production de poussières et les incidents qui en découlent, nous utilisons de l'eau et, à l'occasion, d'autres abat-poussière (p. ex., sels), selon les conditions climatiques et les besoins du site. Nous évitons les abat-poussière qui risquent d'avoir des effets nocifs sur l'environnement. Les responsables environnementaux des sites vérifient régulièrement s'il y a des poussières fugitives pour surveiller l'efficacité de la lutte contre les poussières. Pour gérer de façon efficace les poussières à Eagle River et à Kiena, nous veillons également à garder les routes en bon état et à faire respecter les limites de vitesse. Les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs sont informés des procédures de travail, des limites de vitesse en vigueur et de la marche à suivre pour signaler l'observation de poussières, surtout par temps sec ou très venteux.

ÉVALUATION ET SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Les complexes Eagle River et Kiena ont adopté des programmes de gestion de la qualité de l'air qui énumèrent les mesures que nous prenons pour surveiller et réduire les risques associés à la qualité de l'air et aux émissions autres que les gaz à effet de serre.

Pour évaluer la qualité de l'air aux deux complexes, nous prenons des échantillons d'air et faisons les calculs de bilan massique et d'ingénierie exigés par les règlements de l'Ontario (*Règl. de l'Ont. 419/05* sur la qualité de l'air à l'échelle locale, pris en vertu de la *Loi sur la protection de l'environnement* de l'Ontario) ou du Québec (*Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec). Les deux sites sont également assujettis à l'Inventaire national des rejets de polluants au titre de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*. Tous les résultats des études sur la qualité de l'air obtenus depuis 2015 respectent les seuils de déclaration de l'Inventaire.

SURVEILLANCE ET GESTION DU BRUIT

Lorsque Kiena était en activité, soit jusqu'en 2013, le bruit était le principal problème pour les résidents du secteur, car la mine se situe non loin de la localité de Dubuisson. Le bruit provient principalement des ventilateurs nécessaires aux activités minières souterraines. En dialoguant régulièrement avec la population locale, nous avons cerné les problèmes de bruit et exécuté en conséquence une stratégie de surveillance et de gestion. Dans le cadre du plan établi,

COIN DE L'ANALYSTE

SASB – EM-MM-120a.1
TCFD – Indicateurs et cibles a)

nous avons acheté un silencieux pour le ventilateur de 600 HP du site et surveillerons les niveaux de bruit pour vérifier son efficacité. Nous procédons également à l'installation de trois postes permanents de surveillance acoustique à des endroits clés de la collectivité adjacente en vue du redémarrage de l'exploitation. Nous utiliserons les données de ces

postes pour améliorer notre modélisation du bruit. Nous entendons bonifier les mesures de réduction du bruit à Kiena si le bruit pose des problèmes à la population locale.

Eagle River se trouvant à 50 kilomètres de Wawa, le bruit ne présente pas le même risque qu'à Kiena, mais comme nous avons des campements sur place pour notre main-d'œuvre, nous surveillons et contrôlons tout de même les niveaux de bruit.

Résultats de la qualité de l'air

	EAGLE RIVER			KIENA ³		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Particules ¹ (< 10 µm/tonne)	23,2	22,4	25	5,09	6,5	5,74
Particules fines ¹ (< 2,5 µm/tonne)	8,46	10,6	9,7	0,51	0,65	0,57
Monoxyde de carbone (tonnes)	s.o.	48	68,8	s.o.	s.o.	15,38
Oxydes d'azote (tonnes)	s.o.	133,5	112,3	s.o.	s.o.	44,28
Oxydes de soufre (tonnes)	s.o.	4	2,3	s.o.	s.o.	2,78
Mercuré ² (kg)	s.o.	0	0	s.o.	s.o.	0,00003
Plomb (kg)	s.o.	0,4	0,6	s.o.	s.o.	0,00214
Composés organiques volatils (tonnes)	s.o.	0,2	0,2	s.o.	s.o.	3,48

1 Les volumes de particules diffèrent entre Eagle River et Kiena parce qu'Eagle River est en production, tandis que Kiena est en développement, ce qui signifie un niveau d'activité moindre.

2 Les émissions de mercure d'Eagle River sont inférieures au seuil de détection, d'où le zéro.

3 Certains indicateurs de qualité de l'air n'ont pas été mesurés à Kiena en 2018 et en 2019, car le site était en mode entretien et maintenance. Comme nous préparons un redémarrage possible de l'exploitation de Kiena, nous avons commencé à mesurer ces émissions.

COIN DE L'ANALYSTE

Politique environnementale de Wesdome

Gestion des déchets et des matières dangereuses

À Eagle River et à Kiena, nous gérons les déchets de manière à préserver la santé et la sécurité des employés, à protéger la faune et à réduire la pollution. Les deux sites gèrent et éliminent des déchets dangereux et autres, et les procédures de gestion des déchets sont communiquées à tous les employés et entrepreneurs lors de séances de formation par services et de séances d'orientation générales. La gestion des déchets revêt une importance particulière à Kiena, car la majeure partie du site se trouve sur une île. Il est essentiel de bien entretenir les lieux pour garder les déchets hors de l'eau qui l'entoure.

GESTION DES RÉSIDUS

Wesdome a deux aires de gestion des résidus : l'une à Eagle River, et l'autre à Kiena. Grâce à notre processus complet de gestion des résidus, les résidus issus de l'usinage sont stockés d'une manière sûre, stable et économique qui protège la faune, l'environnement et le public durant toutes les phases de la vie de la mine.

Pour la gestion des résidus, nous utilisons une approche systématique et fondée sur le risque qui comprend des manuels d'exploitation, d'entretien et de surveillance propres à chaque site, rédigés et révisés tous les ans conformément aux lignes directrices sur les meilleures pratiques établies par l'Association minière du Canada. Tous les barrages et structures des aires de gestion des résidus sont conçus selon les dernières directives de l'Association canadienne des barrages et les normes de meilleures pratiques d'ingénierie. Chaque année, les barrages font l'objet d'inspections, dont une inspection de sécurité annuelle effectuée par une firme d'ingénierie tierce qualifiée. Tous les rapports de ces inspections sont examinés par la direction de Wesdome et le Comité des questions techniques, de la sécurité et du développement durable du conseil.

Depuis 2007, le complexe Eagle River empile des résidus secs (18 % d'humidité) au-dessus de résidus en boue déjà présents, comme le voulait le plan de dépôts des résidus du site. L'aire de gestion des résidus est constituée d'un système de barrages et de bermes, d'un évacuateur de crues en béton, d'une station de pompage, de bassins de collecte

des eaux d'infiltration et de fossés de dérivation. Ses périmètres nord et sud sont entourés de bermes de remblais rocheux pourvues de voies d'accès et d'éléments filtrants en amont. Un tronçon de digue d'environ 1 100 m a été érigé en amont, et un tronçon de digue d'environ 580 m, en aval. Les eaux contenues dans les résidus sont récupérées et utilisées dans l'usine, ce qui réduit au minimum les rejets dans l'environnement, qui sont constitués essentiellement d'eaux de ruissellement superficiel saisonnier et d'eaux interstitielles associées aux résidus.

Reliée aux infrastructures principales du site par une route d'accès, l'aire de gestion des résidus de Kiena se trouve au bord du lac De Montigny. Dans le cadre des travaux entrepris pour rendre possible un redémarrage de Kiena en 2021, l'aire de gestion des résidus a fait l'objet d'une analyse en profondeur, qui comprenait une étude géotechnique complète. Cette étude comprenait l'ajout d'un instrument de surveillance géotechnique approprié à chacune des digues de l'aire. À l'issue de l'étude, il a été conclu que les digues de l'aire devaient être renforcés pour répondre aux dernières normes de l'industrie. Un plan de renforcement a été dressé en 2020, et les travaux ont commencé sur l'installation au printemps 2021. Ces travaux consistaient notamment à améliorer le mélange des sols, les contreforts et les évacuateurs de crues.

Trois faces de l'aire de gestion des résidus de Kiena étant adjacentes au lac De Montigny, les travaux de renforcement ont été conçus de manière à maintenir une distance minimale avec l'eau pour réduire l'impact potentiel sur l'environnement naturel et aquatique. Dans le cadre de la planification du redémarrage des activités, un plan de dépôt des résidus comprenant plusieurs rehaussements des digues de l'aire de gestion a été dressé. Ainsi, il sera possible d'utiliser l'aire existante pour les activités futures, plutôt que d'en aménager une nouvelle, ce qui agrandirait la superficie du site.

COIN DE L'ANALYSTE
SASB – EM-MM-150a.3

— Aires de gestion des résidus, selon le danger potentiel

	EAGLE RIVER	KIENA
Nombre d'aires de gestion des résidus	1	1
Nombre d'aires actives	1	0
Classification canadienne pour la sécurité des barrages	Élevé	Très élevé ¹

GESTION DES ROCHES STÉRILES

Nos deux sites ont des plans de gestion des roches stériles indiquant nos méthodes pour stocker, surveiller et déclarer les roches stériles générées par les opérations souterraines et à ciel ouvert. À Eagle River, les roches stériles sont acheminées vers trois aires de dépôt en surface, où elles sont stockées en piles. Les roches stériles issues des activités minières souterraines sont utilisées autant que possible pour remblayer les chantiers souterrains vides. Nous en utilisons aussi, dans la mesure du possible, pour aménager nos routes et nos aires de gestion des résidus. Les roches stériles d'Eagle River sont classées comme non génératrices d'acide et ont un potentiel faible ou nul de lixiviation de métaux, mais nous vérifions régulièrement les propriétés géochimiques par diverses analyses, dont des tests du potentiel acidogène. Nous analysons aussi la qualité des eaux de ruissellement autour de chaque pile de roches stériles, qualité que nous comparons à la qualité de référence du site pour nous assurer que l'environnement n'est pas affecté. Au début de 2021, nous avons cessé les activités d'extraction à la mine à ciel ouvert Mishi d'Eagle River. Par conséquent, les roches stériles du complexe ne proviendront dorénavant que de la mine souterraine, et le volume annuel total de roches stériles du site diminuera.



Puisque Kiéna était auparavant une mine en exploitation, mise en mode entretien et maintenance en 2013, il reste encore des piles de roches stériles. Les nouvelles roches stériles devraient être stockées au même endroit. Grâce à l'analyse géochimique effectuée dans le cadre de l'EPF de Kiéna, nous savons que les roches stériles actuellement stockées, tout comme celles qui s'y ajouteront, ne libèrent pas d'acides et ont un faible potentiel de lixiviation de métaux. Tout au long de 2021, des travaux de renforcement ont lieu dans l'aire de gestion des résidus de Kiéna, notamment à partir des roches stériles déjà stockées au complexe. Il s'agit non seulement d'une source économique de matériaux de construction, mais aussi d'une manière d'améliorer la stabilité de la pile de stockage. Deux fois par année, nous prenons autour de cette pile de roches stériles des échantillons d'eaux de surface et d'eaux souterraines pour nous assurer qu'aucune eau contaminée ne se retrouve dans l'environnement.

GESTION DU CYANURE

Le traitement au cyanure demeurant la technique la plus efficace et économique pour extraire l'or, nous utilisons du cyanure dans nos activités minières à Eagle River et ferons de même à Kiéna lorsque l'exploitation reprendra. Le cyanure est un produit chimique dangereux qui pose un risque élevé pour la santé humaine, animale et végétale et qui doit être géré en conséquence.

À Eagle River, la manipulation et l'utilisation du cyanure sont encadrées par le plan de gestion du cyanure du site. Ce plan énonce les protocoles de sécurité obligatoires quant à la manipulation, à l'utilisation et au contrôle de ce produit et permet d'assurer le respect de toutes les exigences réglementaires. Il décrit également les systèmes de traitement et de gestion nécessaires pour réduire les concentrations élevées de cyanure dans l'aire de gestion des résidus. Il s'appuie sur les meilleures pratiques internationales de gestion du cyanure,

dont les recommandations de l'International Cyanide Management Code. Son application relève de l'équipe environnementale d'Eagle River, qui veille aussi à ce qu'il fasse l'objet d'un examen annuel et soit mis à jour si des changements sont apportés au site quant à la manipulation ou au transport du cyanure. Tous les travailleurs du site qui manipulent du cyanure ou qui participent à l'achat, au transport ou à l'élimination de ce produit reçoivent une formation de l'équipe environnementale d'Eagle River sur les protocoles et procédures du plan. Eagle River utilise exclusivement le cyanure en solution prémélangée de Cyanco, un grand fournisseur nord-américain de cyanure.

Un plan de gestion du cyanure semblable est en préparation pour l'usine de Kiena et sera mis en œuvre dès la reprise des activités. À noter que l'EPF de Kiena prévoit une installation de dégradation du cyanure.

GESTION DES DÉVERSEMENTS

Les complexes Eagle River et Kiena sont tous deux dotés de plans de gestion des déversements qui énoncent les formations à suivre, les mesures de gestion des incidents à prendre (p. ex., protocoles d'intervention, équipement requis en cas de déversement) et les rapports à produire. Ces plans contiennent aussi des indications pour prévenir les déversements par des mécanismes techniques et des mesures de confinement secondaire. Pour les deux sites, nous distinguons les déversements à déclaration facultative des déversements à déclaration obligatoire. Les déversements à déclaration facultative sont, le plus souvent, de petits déversements confinés qui n'ont pas à être signalés aux organismes de réglementation provinciaux. Les déversements à déclaration obligatoire sont généralement plus gros ou plus dommageables pour l'environnement et doivent absolument être signalés.

— Déversements à déclaration obligatoire ou facultative

(NOMBRE DE DÉVERSEMENTS DÉCLARÉS)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Déversements à déclaration obligatoire ¹	0	3	1	0	1	0
Déversements à déclaration facultative	5	20	19	0	0	3
Total²	5	23	20	0	1	3

1 Ces dernières années, les mesures de formation et de production de rapports sur les déversements à Eagle River ont été améliorées, ce qui explique l'augmentation du nombre de déversements déclarés entre 2018 et 2020.

2 Le nombre de déversements déclarés annuellement diffère parce qu'Eagle River est en production, tandis que Kiena est en développement, ce qui signifie un niveau d'activité moindre.

GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX ET NON DANGEREUX

Tous les déchets dangereux d'Eagle River et de Kiena sont stockés dans des conteneurs fermés et rapidement transportés ailleurs. Parmi les déchets non dangereux que produisent nos sites, il y a des ordures ménagères, du carton, du papier, du plastique, du bois et de l'acier.

À nos deux complexes, chaque déversement fait l'objet d'une enquête approfondie, d'un signalement et d'un examen interne.

Le plan de prévention des déversements et d'urgence en cas de déversement d'Eagle River est une obligation au titre de la *Loi sur la protection de l'environnement de l'Ontario*. Au Québec, tous les déversements dans l'environnement qui surviennent à Kiena sont déclarés au titre de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Tous les employés et les entrepreneurs des sites reçoivent des formations annuelles d'intervention en cas de déversement, et des exercices ont lieu régulièrement afin de maintenir l'état de préparation.

En cas d'urgence, le plan de prévention des déversements et d'urgence en cas de déversement contient des lignes directrices et des références concernant les procédures opérationnelles normalisées à suivre. Lorsqu'une situation d'urgence survient, le service de l'environnement est l'intervenant principal, et l'équipe de sauvetage minier participe seulement s'il y a des enjeux de santé ou de sécurité. Un entrepreneur qualifié en gestion des déchets dangereux est de garde pour les cas où les capacités de l'équipe d'intervention d'Eagle River ne suffiraient pas.

Malheureusement, il n'y a pas d'installation de recyclage à proximité d'Eagle River; la seule matière que nous pouvons recycler est actuellement l'acier. Reconnaisant l'importance de recycler et de réduire les déchets générés au site, nous envisageons actuellement un programme à cette fin pour le site.

Au Québec, le papier, le carton, le bois et le métal qui font partie des déchets de Kiena sont triés et envoyés aux centres de recyclages de la région de Val-d'Or.

Au nombre des déchets dangereux que génèrent nos sites figurent des huiles, des graisses, des produits chimiques, des solutions, des solvants et des batteries. En Ontario, la production de déchets dangereux et leur élimination sont encadrées par la *Loi sur la protection de l'environnement* de la province, la *Loi sur le transport de matières dangereuses* et le Système d'information sur les matériaux dangereux utilisés au travail. Tous les déchets dangereux générés à Eagle River sont enregistrés dans le Système d'information sur les matériaux dangereux utilisés au travail et

— Déchets générés

(TONNES MÉTRIQUES)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Roches stériles ¹	588 443	304 571	301 941	99 286	32 034	85 658
Roches stériles recyclées	37 757	954 812	149 321	0	0	0
Déchets industriels ^{2,3}	582	589	782	s.o.	s.o.	187
Déchets dangereux	67	71	62	s.o.	s.o.	29
Déchets non dangereux ⁴	515	518	720	s.o.	s.o.	158
Déchets industriels recyclés ⁵	297	300	420	s.o.	66	106
Résidus ⁶	255 804	168 809	247 321	0	0	8 666
Résidus recyclés	0	0	0	0	0	0

1 Les volumes de roches stériles recyclées représentent les matériaux utilisés pour remblayer les chantiers souterrains.

2 Les déchets industriels sont appelés des déchets de traitement des minerais dans la norme Métaux et exploitation minière du SASB.

3 Les déchets générés à Kiena n'ont pas été mesurés en 2018 et en 2019, car le site était en mode entretien et maintenance.

4 Les volumes de déchets non dangereux correspondent aux chargements moyens de déchets prenant le chemin d'un site d'enfouissement chaque semaine et aux volumes totaux de matières recyclées.

5 Les matières recyclées comprennent de l'acier, du cuivre et des batteries.

6 Kiena n'a généré aucun résidu en 2018 et en 2019, car le site était en mode entretien et maintenance. Le volume généré en 2020 correspond aux résidus issus du traitement d'un échantillon en vrac dans le cadre de l'EPF du projet.

COIN DE L'ANALYSTE

SASB – EM-MM-150a.1
SASB – EM-MM-150a.2

transportés hors du site par une entreprise accréditée de gestion des déchets.

Quant aux déchets dangereux de Kiena, ils sont transportés hors du site vers une installation spécialisée accréditée. La gestion des matières dangereuses est encadrée par le *Règlement sur les matières dangereuses* du Québec.



COIN DE L'ANALYSTE

Politique environnementale de Wesdome

Utilisation du sol, biodiversité et fermeture de mines

Le développement, l'exploitation, la fermeture et la remise en état d'un site minier peuvent avoir une multitude d'effets sur la biodiversité et peuvent comporter des risques pour les sociétés minières. Lorsqu'elles gèrent bien ces risques, les sociétés peuvent réduire au minimum les répercussions et les coûts et elles peuvent limiter les retards et les obstacles quant à l'obtention de permis. Pour de plus amples renseignements sur nos plans de gestion environnementale, voir la section **Performance environnementale** ci-dessus.

ÉVALUATION ET SURVEILLANCE DES EFFETS SUR LA BIODIVERSITÉ

En Ontario et au Québec, nous exerçons nos activités dans des régions très importantes sur le plan de la biodiversité. Lorsqu'une nouvelle activité est envisagée, nous commençons notre planification par une évaluation adéquate des effets potentiels, de façon à trouver des moyens d'éviter ou d'atténuer les impacts sur la biodiversité. Pour déterminer ces impacts, nous procédons à des études préalables et à des évaluations d'impact avant l'activité et nous effectuons un suivi pendant et après. Nous veillons aussi à consulter la population locale et les groupes autochtones au sujet de nos plans pour connaître les préoccupations concernant la biodiversité locale.

À Eagle River, nous menons des études de suivi des effets sur l'environnement tous les trois ans pour connaître les répercussions potentielles des activités d'extraction et de broyage sur les poissons et leurs habitats. Les résultats de chaque étude sont comparés à ceux des précédentes et à l'étude de référence initiale. Lorsqu'une étude révèle des effets, nous nous penchons sur les causes pour savoir s'il s'agit d'un phénomène naturel ou d'une conséquence de l'extraction ou du broyage.

Cherchant à atteindre le niveau A du protocole de gestion de la conservation de la biodiversité *Vers le développement minier durable* au cours des trois prochaines années, nous étudions actuellement des moyens d'améliorer les mesures de protection de la nature de nos sites.

PLANIFICATION DE LA FERMETURE DES MINES ET DE LA REMISE EN ÉTAT DES SITES

Les complexes Eagle River et Kiena font l'objet de plans de fermeture et de garanties financières (cautionnements) suffisantes.

En Ontario, le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines de la province encadre tous les plans de fermeture de mines et de remise en état de sites. Eagle River a trois plans de fermeture approuvés par le Ministère, chacun pour des portions distinctes qui forment ensemble l'intégralité du complexe : la mine, l'usine et Mishi/Magnacon. Ces plans garantissent au public que le terrain des sites miniers sera remis à son état d'origine peu de temps après la fin des activités d'extraction. Le Ministère conserve des cautionnements tenant lieu de garanties financières jusqu'à ce que le propriétaire du site minier honore toutes ses obligations de fermeture et de remise en état.

En vue du redémarrage de Kiena, prévu pour 2021, nous avons modifié le plan de fermeture du site pour inclure les travaux réalisés et les travaux en cours. Le plan de fermeture a été soumis au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, et les garanties financières requises ont été mises à jour.

Pendant que nous exploitons Eagle River et que nous préparons le redémarrage de Kiena, nous saisissons toutes les occasions de remise en état qui se présentent. Des travaux importants sont prévus en 2021 dans l'aire de gestion des résidus de Kiena, et des activités progressives de remise en état de

l'installation se dérouleront en parallèle, dont le réensemencement en plantes indigènes de certaines zones des parois des digues.

À Eagle River, des aires de dépôt inutilisées seront revégétalisées avec des plantes indigènes et retourneront à leur état naturel. De plus, le surplus de terre végétale utilisé pour la construction sera stocké au complexe et pourra ainsi servir à recouvrir l'aire de gestion des résidus lorsque les activités de traitement prendront fin.

POTENTIEL DE DRAINAGE ROCHEUX ACIDE

À la profondeur actuelle, les roches stériles et le minerai d'Eagle River et de Kiena ne libèrent pas d'acides et sont inertes, ce qui signifie que les deux sites de Wesdome ont un très faible potentiel de drainage rocheux acide. Les équipes environnementales des deux mines n'en surveillent pas moins constamment la qualité des eaux souterraines et de surface en aval des aires de dépôt de roches et des autres zones possiblement touchées. Les résultats sont comparés aux études préalables de la qualité de l'eau afin de vérifier l'absence d'impact sur l'environnement. Les résultats de ces activités de surveillance sont transmis chaque année aux organismes de réglementation provinciaux et chaque trimestre aux responsables internes.

Il n'est pas impossible qu'en explorant plus en profondeur le gisement de Kiena, nous tombions sur des roches libérant des acides. Par conséquent, les propriétés géochimiques des carottes de forage seront analysées en continu.



Réserves totales d'or et biodiversité

		RÉSERVES MINÉRALES		
		TONNES	TENEUR (g/tonne Au)	ONCES CONTENUES (onces troy)
Réserves minérales totales d'Eagle River ¹	Prouvées	422 000	11,4	154 200
	Probables	1 032 000	13,2	436 500
Réserves minérales totales de Kiena ²	Prouvées et probables	1 574 400	11,9	601 800
Pourcentage de réserves minérales à l'intérieur ou à proximité de sites bénéficiant d'un statut de conservation protégé ou accueillant l'habitat d'espèces menacées			0	

¹ Réserves minérales d'Eagle River au 31 décembre 2020, incluant la mine à ciel ouvert Mishi.

² Réserves minérales de Kiena au 26 mai 2021.

Garanties financières pour les fermetures de mines

(\$)	GARANTIES FINANCIÈRES SELON LES PLANS DE FERMETURE SOUMIS
Eagle River	16,6 M
Kiena	8,7 M

Drainage rocheux acide

(%)	2018	2019	2020
Prévu	0	0	0
Activement atténué	0	0	0
En cours de traitement ou d'assainissement	0	0	0

COIN DE L'ANALYSTE

SASB – EM-MM-160a.1
SASB – EM-MM-160a.2



COIN DE L'ANALYSTE

Politique de développement durable de Wesdome

La responsabilité envers les personnes que nos activités intéressent ou touchent est au cœur de nos valeurs en tant que société minière responsable. Nous nous engageons à nous impliquer de façon proactive avec les organismes et les membres des collectivités locales, les groupes autochtones, nos employés et les autres parties concernées par nos activités et de laisser un héritage positif en faisant des investissements importants dans les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités. Notre objectif est de créer une valeur durable à l'échelle locale en offrant des emplois rémunérateurs et stables, en achetant autant que possible des biens et services locaux et en participant de façon significative aux initiatives de développement social et économique qui cadrent avec les intérêts et les besoins des milieux locaux.

Nous dialoguons avec les parties prenantes et les groupes autochtones et les consultons avec transparence et respect, dans des délais raisonnables, et nous prenons acte des préoccupations et des questions soulevées. Sachant que les commentaires des personnes touchées par nos activités impacteront positivement nos actions, nous les sollicitons activement. À Eagle River et à Kiena, nos activités de communication externe sont guidées par des plans de dialogue avec les parties prenantes et les populations autochtones, des plans de consultation et des mécanismes officiels de règlement des griefs. Les équipes de nos sites font un suivi des occasions de dialogue et des commentaires reçus, y répondent et produisent des rapports internes sur le sujet afin de mieux connaître les enjeux importants et de déceler les problèmes avant qu'ils ne s'aggravent.

Nous tâchons d'offrir des lieux de travail à nos employés et à nos entrepreneurs en créant des conditions sûres, inclusives et respectueuses fondées sur l'équité et l'intégrité. En 2020, plus que jamais, on nous a rappelé que la santé et la sécurité étaient d'une importance capitale et nous travaillons sans relâche pour instaurer une culture qui encourage, souligne et récompense la prudence, l'inclusion et le respect dans les comportements, les pratiques et les normes.

COIN DE L'ANALYSTE

Politique de santé et de sécurité de Wesdome

Santé et sécurité

La santé de la main-d'œuvre et la sécurité des milieux de travail sont essentielles à nos projets miniers et peuvent avoir des effets, entre autres, sur nos résultats financiers et notre capacité à attirer et à conserver des employés. Malgré les difficultés connues en 2020, nous avons continué de tendre vers le « zéro incident » dans nos lieux de travail en favorisant une culture de sécurité axée sur le travail d'équipe et le leadership. Nous évaluons et récompensons nos employés en fonction de notre performance en santé et sécurité, et nous nous faisons un devoir de leur demander ce que nous pourrions faire pour améliorer nos pratiques et nos normes.

Bien que chaque employé et entrepreneur sur notre site soit responsable de sa propre sécurité et de celle des personnes qui l'entourent, nos programmes et performances en matière de santé et de sécurité sont gérés par des équipes de santé et de sécurité compétentes et expérimentées, qui relèvent directement des directeurs généraux des sites. Dûment formées et habilitées, ces équipes veillent à promouvoir et à communiquer les normes élevées de santé et de sécurité en vigueur dans nos lieux de travail.

SYSTÈME DE GESTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nous avons instauré à Eagle River et à Kiena un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SST) qui s'arrime à nos systèmes de gestion et à la Politique de santé et de sécurité de la Société. Ce système comprend un engagement à fournir un environnement de travail sûr et sain, un système de responsabilité interne, un comité mixte de santé et de sécurité, des procédures d'analyse des risques et d'inspection des lieux de travail ainsi qu'un processus d'enquête sur les accidents et les incidents.

Le système instauré en Ontario respecte la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, et celui qui s'applique à

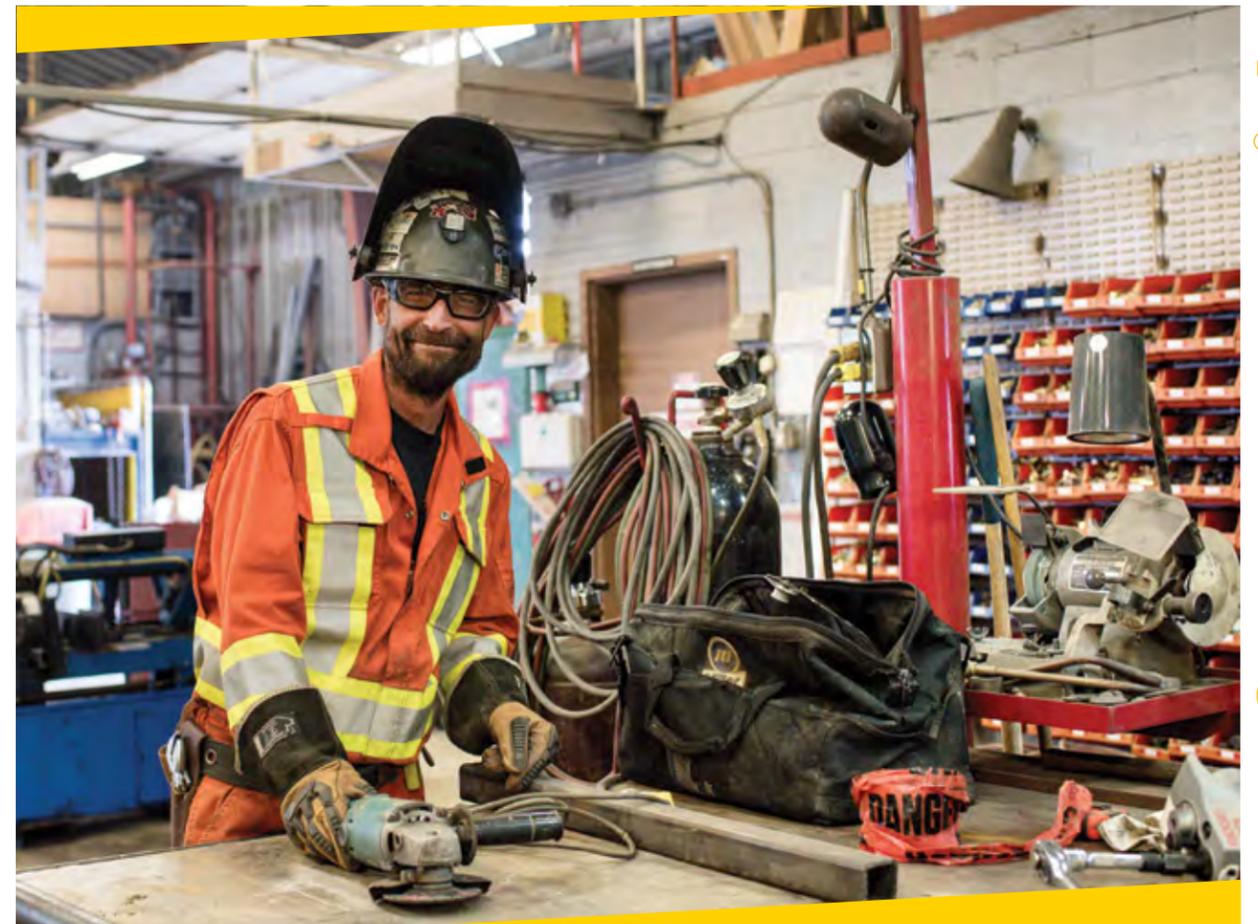
Kiena se veut conforme au *Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines* du Québec.

PROGRAMMES DE SÉCURITÉ

Nos programmes de sécurité sont conçus dans le but de prévenir les incidents, mais nous croyons également qu'il faut être prêt en cas d'incident imprévu. C'est pourquoi nous avons doté Eagle River d'un excellent plan d'urgence et nous préparons un plan semblable pour Kiena. Ce type de plan énonce les procédures, ressources et activités de formation nécessaires pour atténuer les répercussions des incidents sur nos employés, nos entrepreneurs, nos activités et les collectivités environnantes. Nos équipes de sauvetage minier à Eagle River et à Kiena suivent régulièrement des formations en intervention d'urgence.

Nous planifions des scénarios d'intervention d'urgence et nous analysons les tâches afin de détecter les risques que peuvent entraîner des dangers physiques, chimiques et autres en milieu de travail. Grâce à l'anticipation, à la détection, à l'évaluation et au contrôle des dangers potentiels sur nos sites, nous sommes à même de prendre les mesures nécessaires pour réduire les risques de blessures. Pour faciliter ce travail, nous avons instauré, à Eagle River, le système de sécurité Neil-George, aussi appelé système de sécurité en cinq points, un programme de santé et de sécurité considéré comme exemplaire dans le secteur minier. Nos services et nos sites sont dotés de procédures opérationnelles normalisées qui favorisent un milieu de travail sûr, et nous avons une politique de tolérance zéro envers les personnes qui enfreignent les règles de sécurité.

Lorsque survient un accident, un incident ou un quasi-accident, un processus d'enquête s'enclenche et un rapport d'enquête doit être produit. Le processus est enclenché par les superviseurs, après quoi les responsables établissent si une enquête complète s'impose. Tous les accidents qui causent une blessure et tous les quasi accidents à risque élevé font l'objet d'une enquête. Grâce au processus d'enquête, nous pouvons déterminer les sources du problème et formuler des recommandations pour empêcher que des situations semblables se reproduisent.



Avant de commencer à travailler à l'un de nos sites, chaque recrue de la Société, que ce soit un employé ou un entrepreneur, est tenue de suivre une formation d'orientation en sécurité minière. Celle-ci porte sur les règles et politiques générales de sécurité, l'équipement de protection individuelle exigé, les procédures d'intervention d'urgence, la politique sur l'alcool et les drogues et, depuis 2020, les protocoles liés à la COVID-19.

PERFORMANCE

L'intensification des activités à Kiena, en 2020, s'est malheureusement accompagnée d'une augmentation du nombre d'incidents à déclaration obligatoire, surtout chez les entrepreneurs. À Eagle River, le

nombre d'incidents a augmenté, et à l'échelle de la Société, le taux de fréquence total des blessures ayant nécessité des soins médicaux s'est établi à 5,0 en 2020, alors que nous visions un maximum de 3,6. Quoique conscients que la COVID-19 et ses répercussions ont été source de difficultés pour notre main-d'œuvre, nous entendons améliorer en 2021 nos processus de déclaration et d'enquête sur les problèmes de santé et de sécurité pour savoir plus précisément où et comment les incidents se produisent. Nous procédons actuellement à un examen complet de nos systèmes de gestion de la santé et de la sécurité. Nous comptons intégrer des indicateurs précurseurs à nos processus de production de rapports sur la santé et la sécurité et améliorer les programmes de formation de nos sites.

COIN DE L'ANALYSTE
SASB – EM-MM-320a.1

— Performance en santé et sécurité

	WESDOME		
	2018	2019	2020
Taux de fréquence total des blessures ayant nécessité des soins médicaux ¹ (par tranche de 200 000 heures)	5,2	4,6	5,0
Wesdome ²	4,2	3,6	5,2
Entrepreneurs	6,4	5,1	4,8
Taux de fréquence des blessures avec interruption de travail (par tranche de 200 000 heures)	0,5	0,4	0,3
Wesdome ²	0,8	0,4	0,3
Entrepreneurs	0	0,4	0,3
Décès	0	0	0
Wesdome ²	0	0	0
Entrepreneurs	0	0	0
Taux de gravité des blessures ³	s.o.	24,1	8,5
Wesdome ²	s.o.	0	10,3
Entrepreneurs	s.o.	49,8	6,6
Taux de fréquence des quasi-accidents (par tranche de 200 000 heures)	10,2	6,3	8,7
Wesdome ²	10,2	6,3	4,9
Entrepreneurs		6,3	12,4
Heures travaillées	879 703	1 051 582	1 155 124
Wesdome ²	472 203	542 687	574 954
Entrepreneurs	407 500	508 895	580 170

1 Le taux de fréquence total des blessures ayant nécessité des soins médicaux englobe les blessures ayant nécessité une assistance ou un traitement médical, les blessures avec interruption de travail et les décès.

2 Les totaux de Wesdome combinent les résultats de santé et de sécurité des employés de la Société à Eagle River et à Kiena.

3 Pour calculer le taux de gravité, on multiplie par 200 000 le nombre total de jours de travail perdus à cause des blessures subies au travail, puis on divise le tout par le nombre d'heures de travail. Le nombre total de jours de travail perdus ne comprend pas le jour où un traitement médical a été demandé.

— Heures de formation en santé et sécurité

(HEURES)	2018	2019	2020
Eagle River	3 791	4 372	4 731
Kiena	721	1 036	1 172
Heures totales de formation¹	4 512	5 408	5 903

1 Les heures de formation en santé et sécurité sont basées uniquement sur les séances de formation en sauvetage minier et de familiarisation avec les sites.

COIN DE L'ANALYSTE

SASB – EM-MM-210a.3
Politique de développement durable de Wesdome

Relations avec les populations autochtones

Nous avons besoin de l'appui des communautés autochtones pour mener nos activités minières, car nous faisons de l'exploitation et de l'exploration dans des régions visées par des droits autochtones ou issus de traités. Nous tenons à entretenir un dialogue proactif avec les groupes autochtones touchés et à mener des consultations officielles concernant toutes les activités susceptibles d'empêcher le plein exercice des droits des Autochtones.

Les relations avec les populations autochtones relèvent du chef des opérations de la Société, avec le soutien de la directrice du développement durable et de l'environnement.

CONSULTATION DES GROUPES AUTOCHTONES

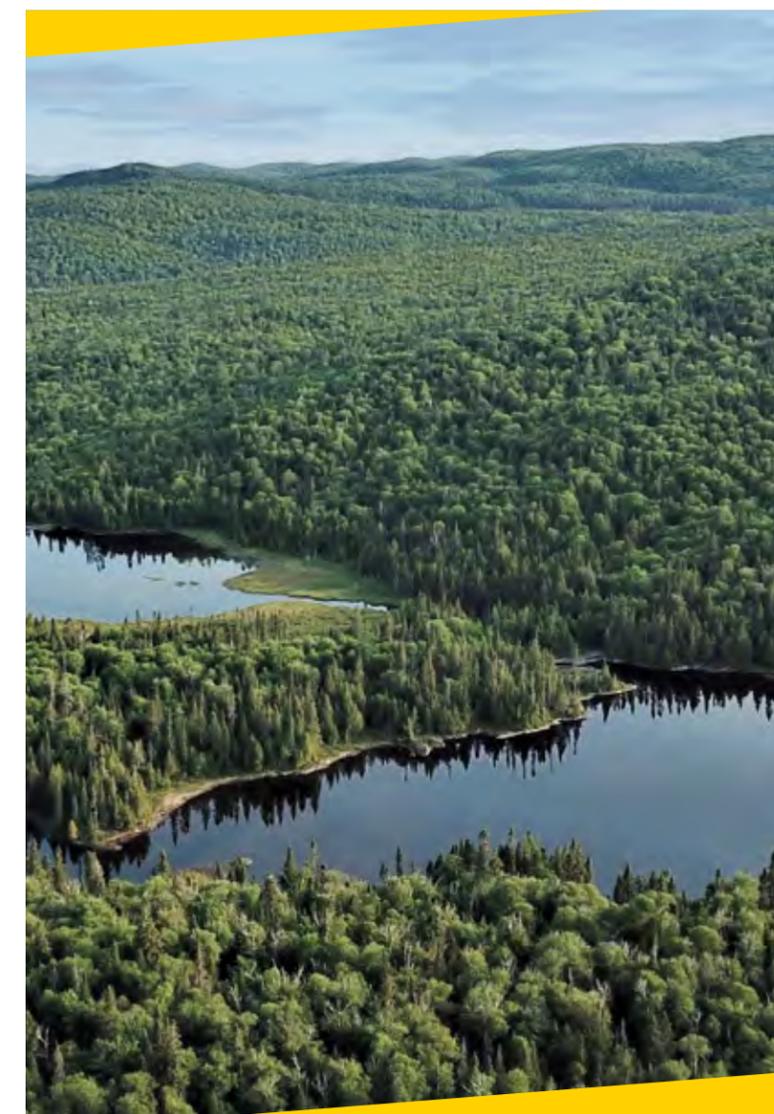
Nous consultons les groupes autochtones touchés de façon proactive et dans des délais raisonnables pour qu'ils comprennent bien les mesures prises par la Société et les changements proposés aux activités des sites. Guidées par nos plans de dialogue avec les parties prenantes et les populations autochtones, nos processus de consultation sont conçus pour faciliter les démarches d'obtention de permis de la Société. Des communications ont lieu régulièrement avec les groupes autochtones concernant les activités de la Société ainsi que les emplois et les contrats commerciaux potentiels. Des réunions et des visites des lieux sont organisées régulièrement pour les membres des collectivités avoisinantes, les administrations locales et régionales et les groupes autochtones intéressés.

ACCORDS DE PARTAGE DES BÉNÉFICES ET APPROVISIONNEMENT

À Eagle River, en Ontario, nous avons conclu plusieurs protocoles d'entente et autres accords sur les relations avec les groupes autochtones concernés, et nous travaillons activement à la finalisation d'accords complets de partage des bénéfices. Au Québec, nous devrions entamer à l'été 2021 les négociations relatives aux ententes sur les répercussions et les avantages de Kiena avec les groupes autochtones concernés.

Tandis que nous travaillons à augmenter la part locale de nos achats (voir la section [Relations avec la](#)

[communauté](#)), nous cherchons également à discuter davantage avec les groupes autochtones locaux quant aux possibilités de travail contractuel; nous souhaitons contribuer au développement des entreprises autochtones du nord de l'Ontario et du Québec et trouver de nouvelles occasions de partenariat et de partage des bénéfices des projets. Depuis 2017, tous les services de sécurité du complexe Eagle River sont fournis par une entreprise partenaire de Netmizaaggamig Nishnaabeg, une communauté des Premières Nations située dans le nord de l'Ontario.



COIN DE L'ANALYSTE

SASB – EM-MM-210a.1
SASB – EM-MM-210a.2
SASB – EM-MM-210a.3

SASB – EM-MM-210b.1
Politique de développement durable de Wesdome

■ Réserves totales d'or, zones de conflit et terres autochtones

		RÉSERVES MINÉRALES		
		TONNES	TENEUR (g/tonne Au)	ONCES CONTENUES (onces troy)
Réserves minérales totales d'Eagle River ¹	Prouvées	422 000	11,4	154 200
	Probables	1 032 000	13,2	436 500
Réserves minérales totales de Kiena ²	Prouvées et probables	1 574 400	11,9	601 800
Pourcentage de réserves minérales à l'intérieur ou à proximité de zones de conflit actif ³		0		
Pourcentage de réserves minérales à l'intérieur ou à proximité de terres autochtones		100		

1 Réserves minérales d'Eagle River au 31 décembre 2020, incluant la mine à ciel ouvert Mishi.

2 Réserves minérales de Kiena au 26 mai 2021.

3 Le SASB utilise la définition de « conflit actif » du Programme de données sur les conflits d'Uppsala (UCDP), selon laquelle un conflit est actif si l'on compte au moins 25 morts liées aux combats par année civile parmi l'un des deux acteurs du conflit.

Relations avec la communauté

Nous devons absolument pouvoir mener nos activités de façon responsable, honnête et transparente, et c'est par un dialogue régulier et des mécanismes de rétroaction que nous rendons des comptes aux collectivités locales à cet égard. La surveillance des relations de la Société avec la communauté relève du chef des opérations, avec le soutien de la directrice du développement durable et de l'environnement et des directeurs généraux des sites.

DIALOGUE CONSTANT AVEC LES COLLECTIVITÉS

Pour faciliter un dialogue régulier entre la Société, les parties prenantes locales et les groupes autochtones, le complexe Kiena a été doté en 2020 d'un comité de liaison communautaire. Celui-ci tiendra des réunions trimestrielles tout au long du développement, de la construction et de l'exploitation, ce qui nous permettra de recevoir rapidement des commentaires

sur nos activités et de proposer aux parties prenantes et aux groupes autochtones touchés un lieu où ils pourront exprimer leurs préoccupations et intérêts.

En 2020, pour améliorer les communications avec les collectivités, nous avons dressé des plans de dialogue avec les parties prenantes et les populations autochtones, et nous avons commencé à travailler sur des mécanismes de règlement des griefs externes pour Eagle River et Kiena. Ces mécanismes définiront la méthode que nous emploierons pour faire le suivi des griefs externes, les évaluer et en rendre compte, et tous les dirigeants des sites recevront une formation annuelle obligatoire sur les mécanismes et les responsabilités connexes. Une fois que la pandémie de la COVID-19 sera derrière nous en 2021, nous entendons intensifier nos échanges avec les milieux locaux.

INVESTISSEMENT DANS NOS COLLECTIVITÉS

Nos échanges réguliers avec les organismes locaux, les membres des collectivités et les groupes autochtones nous renseignent sur les priorités de développement social des régions dans lesquelles nous exerçons nos activités et nous guident dans l'attribution de nos fonds d'investissement. Ces programmes d'investissement sont axés sur le développement d'entreprises locales, l'éducation et la santé ainsi que les initiatives environnementales. En 2020, nous avons donné 130 181 \$ à des organismes voués à la santé, à l'éducation ou à l'environnement en Ontario et au Québec. De cette somme, 98 000 \$ ont été donnés directement par Eagle River et Kiena à des organismes communautaires, y compris plusieurs dons à la banque alimentaire de Wawa et une contribution de 50 000 \$ à l'aménagement de sentiers récréatifs dans la région de Val-d'Or. Nous comptons augmenter nos investissements dans la communauté au cours des prochaines années.

PERFORMANCE

■ Griefs et retards non techniques

(NOMBRE DE CAS)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Griefs	0	0	0	0	0	0
Nombre de retards non techniques	0	0	0	0	0	0
Durée des retards non techniques	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

■ Investissements dans la communauté

(\$)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Dons et investissements ^{1,2}	41 745	48 453	37 067	8 525	12 527	61 780

1 En 2020, le siège social de Wesdome a donné 31 344 \$ de plus.

2 Tandis que les activités s'intensifient à Kiena en vue du redémarrage, nous avons augmenté le nombre de dons et d'investissements du site auprès de programmes et organismes locaux.



DÉPENSES EN APPROVISIONNEMENT

De 2019 à 2020, nous avons augmenté nos achats locaux de 83 %, une hausse due en majeure partie à l'intensification des activités à Kiena. L'an dernier, nos

achats locaux pour Eagle River et Kiena se sont chiffrés à 56 millions de dollars, soit 36 % de nos dépenses totales en approvisionnement.

■ Dépenses en approvisionnement

(\$)	EAGLE RIVER			KIENA		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Achats locaux ¹	16 376 180	14 441 387	17 063 320	18 949 944	16 391 746	39 493 250
Fournisseurs canadiens	43 307 345	78 182 804	81 480 021	6 072 905	8 290 390	13 754 547
Fournisseurs étrangers	1 314 606	2 148 155	4 018 835	14 055	14 940	159 166
Total	60 998 131	94 772 346	102 562 175	25 036 904	24 697 077	53 406 963

¹ Dans le cas d'Eagle River, les achats locaux sont ceux faits auprès d'entreprises du nord de l'Ontario, autour ou à l'intérieur des centres régionaux de Thunder Bay, de Sault Ste. Marie et de Timmins. Dans le cas de Kiena, les achats locaux sont ceux faits auprès d'entreprises de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, au Québec.

Gestion de la main-d'œuvre

Nous tâchons d'offrir des lieux de travail de choix en créant des conditions sûres et respectueuses fondées sur l'équité et l'intégrité. Conscients du rôle essentiel que joue notre personnel dans notre réussite à long terme, nous prenons différentes mesures sur le plan du capital humain, comme des stratégies de recrutement et de maintien en poste, une gestion rigoureuse du rendement, un dialogue proactif avec les employés, une bonne communication et un souci réel du développement des talents. Notre vice-présidente des ressources humaines s'occupe des relations de travail et du capital humain de la Société.

Notre succès tient en grande partie à notre programme efficace en matière de drogues et d'alcool, qui mise sur la sécurité et la réadaptation, à notre mécanisme confidentiel de dénonciation et de signalement aux échelons supérieurs des cas de discrimination, à notre rémunération fondée sur le rendement et la juste valeur marchande, à notre respect de la confidentialité des renseignements personnels sur les employés, à l'accent que nous mettons sur la progression et l'épanouissement des employés, et à notre souci d'offrir des chances égales à tous les membres du personnel.

Malgré les difficultés inattendues de 2020, nous avons trouvé des moyens créatifs de réaliser ensemble nos objectifs communs et de soutenir notre personnel. Nous avons engagé 117 nouveaux employés en 2020, et nous avons terminé la mise en place de notre plan incitatif à court terme, qui prévoit des primes au rendement annuelles pour les employés admissibles.

PRATIQUES PATRONALES ET RESPECT DES DROITS DES EMPLOYÉS

Nous respectons toutes les lois provinciales sur le travail et les normes en matière d'emploi, et nous vérifions les antécédents et les références de chaque candidat pour nous assurer qu'il a l'âge légal et n'a pas été accusé au criminel.

COIN DE L'ANALYSTE

Politique sur la violence, le harcèlement et la discrimination en milieu de travail de Wesdome
Politique sur la conduite des affaires et l'éthique de Wesdome

Nous respectons les droits de nos employés à la représentation collective. Tous les employés de Wesdome ont un droit à la représentation collective et sont libres d'adhérer à un syndicat. En 2020, aucun membre du personnel de la Société n'était couvert par une convention collective.

Notre main-d'œuvre est prévenue des changements apportés aux politiques et procédures des sites, et nous encourageons nos employés à nous donner leur avis. Les équipes des ressources humaines d'Eagle River et de Kiena travaillent aux sites miniers; les employés peuvent les consulter et les rencontrer en privé sur demande.

SÉCURITÉ ET DROITS DE LA PERSONNE

À Eagle River et à Kiena, des équipes de sécurité sont en place 24 heures sur 24, 365 jours par année. Le personnel de sécurité est chargé de contrôler toutes les entrées et sorties et de vérifier les autorisations de chacune des personnes qui se rendent sur nos sites. Il procède également à des contrôles de sécurité sur les véhicules et les effets personnels qui entrent sur les sites ou en sortent.

Afin que notre personnel de sécurité reste impartial, demeure indépendant de la Société et ait une conduite exemplaire, nous avons fait appel à des fournisseurs externes d'expérience pour Eagle River et Kiena. Les équipes de sécurité relèvent des services de santé et de sécurité et des directeurs généraux des sites. Tous les membres du personnel de sécurité reçoivent une formation sur les politiques et les procédures du site et sont informés de la politique de tolérance zéro quant au recours à la force physique, à l'intimidation, au harcèlement et à la consommation d'alcool ou de drogues. Il n'y a eu aucun incident de sécurité à Eagle River ou à Kiena en 2020.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX CONCURRENTIELS

Tous les ans, nous examinons et améliorons au besoin la rémunération, les avantages sociaux, les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les primes et les mesures incitatives à long terme. Nous avons pour mission de demeurer concurrentiels en tant qu'entreprise de marché intermédiaire et, sachant que notre capacité à attirer et à conserver les talents en dépend, nous nous efforçons de redonner à nos employés autant que nous le pouvons.

Notre programme de rémunération comporte plusieurs volets. Tous les employés à temps plein peuvent participer à un programme complet d'avantages sociaux, et la majeure partie de notre main-d'œuvre est admissible au programme d'incitatifs à court terme. Instauré en 2018, celui-ci prévoit des primes au rendement selon un pourcentage du salaire de base. Les dirigeants et les cadres supérieurs des sites ont droit chaque année à des mesures incitatives à long terme, dont des unités d'actions nominatives et des unités d'actions liées au rendement. Ce volet prospectif de la rémunération sert à conserver les cadres talentueux et à les encourager à atteindre leurs objectifs et les cibles de la Société.

Les employés à temps plein et les membres de leur famille immédiate peuvent se prévaloir de notre Programme d'aide aux employés (PAE), un service sans frais et confidentiel. Le PAE comprend plusieurs programmes efficaces et éprouvés, dont des services d'accompagnement et de conseils sur des sujets comme la COVID-19, le rôle parental et la garde d'enfants, la gestion financière, la santé et le bien-être, la planification de la retraite et le soutien au travail par quarts. Faisant l'objet d'un suivi annuel, le recours au PAE a augmenté sensiblement ces trois dernières années : dans les 12 mois écoulés depuis le début de la pandémie, il a quadruplé par rapport au niveau de 2018.

Nous auditions notre programme d'avantages sociaux chaque année et nous évaluons nos hausses salariales annuelles en fonction des données disponibles sur le marché, dont les indemnités du coût de la vie et les

taux d'inflation en Ontario et au Québec, ainsi que le rendement de la personne et de la Société. Les données de tiers sur le marché sont compilées dans un format propre à notre secteur et sont examinées annuellement par la direction et le conseil d'administration. Nous avons amélioré le compte de frais médicaux Flex Care en 2020 et décidé d'éliminer certains frais pour les prestations de soins de santé des employés.

GESTION DU RENDEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Nous continuons d'améliorer les systèmes de gestion du rendement à l'échelle de la Société, vu le potentiel d'augmenter l'efficacité, d'améliorer la communication et les processus et de renforcer la gestion. Notre programme exige que chaque employé à temps plein fasse l'objet d'une évaluation annuelle qui mesure ses réalisations et tient compte des résultats de son équipe et de la Société. L'évaluation se fait selon une série d'indicateurs et de compétences convenus par écrit entre l'employé et son directeur au premier trimestre de chaque année. Suivant la fin de l'année, une autoévaluation vient éclairer l'évaluation globale faite par le directeur de l'employé.

Notre équipe de direction est évaluée selon une fiche de pointage qui comporte des éléments individuels et d'entreprise. Cette fiche sert à calculer le montant des primes annuelles d'après les indicateurs établis par le conseil d'administration l'année précédente. Les cibles et objectifs annuels sont liés à la stratégie globale de la Société, dans une optique d'harmonisation et de responsabilisation. Les résultats par rapport à ces objectifs sont indiqués dans la Circulaire d'information de la direction, accessible sur notre site Web.

Tout au long de l'année 2021, nous poursuivons l'établissement d'un solide cadre de planification de la relève pour atténuer le risque associé à la perte de talents clés au sein de la Société. L'équipe de direction et le conseil ont dressé des plans de relève pour les postes de premier plan, dont ceux de président du conseil, de chef de la direction et de chef de la direction financière.



POSSIBILITÉS DE FORMATION

Conformément à notre vision stratégique, nous savons que la formation des employés favorise la sécurité au travail, l'efficacité et la productivité, autant d'éléments qui contribuent à la réussite de la Société. Par ailleurs, les salariés sont souvent plus satisfaits au travail lorsqu'on leur donne la possibilité de monter dans la hiérarchie, d'obtenir une mutation latérale ou d'exécuter des tâches nouvelles et intéressantes. C'est ce qui nous a amenés à concevoir notre processus de gestion du rendement pour qu'il crée autant d'occasions de promotion et d'avancement que possible.

Bien que les restrictions liées à la COVID-19 aient compliqué l'organisation d'activités de formation en cours d'emploi et de perfectionnement professionnel, en 2020, nous avons réussi à assurer la formation sur les politiques des sites et la conduite attendue. En 2020, il a été question de la *Loi sur l'accessibilité* pour les personnes handicapées de l'Ontario, de la violence, du harcèlement et de la discrimination au travail ainsi que de la consommation d'alcool et de drogues. De plus, tous les employés ont eu droit à des formations approfondies sur la COVID-19 et la santé individuelle. D'ici quelques années, nous avons l'intention de doter la Société d'un programme de formation en leadership pour soutenir notre croissance.

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Convaincus qu'une culture saine qui favorise l'inclusion de tous et de toutes contribuera à la réussite et à la prospérité de la Société, nous travaillons à promouvoir un environnement de travail où la diversité est accueillie et valorisée. Dans nos pratiques en milieu de travail, nous évitons toute discrimination en fonction, entre autres, du genre, de l'identité de genre, de l'âge, de l'orientation sexuelle, de la religion, des valeurs éthiques, de la race, de la classe sociale ou de l'appartenance ethnique. À cette fin, nous avons créé la Politique de diversité du conseil d'administration, et nous travaillons à doter la Société d'un programme de diversité et d'inclusion qui énoncera nos principes pour favoriser la diversité et l'inclusion dans tout ce que nous faisons.

COIN DE L'ANALYSTE

Politique sur la violence, le harcèlement et la discrimination en milieu de travail de Wesdome
Politique de développement durable de Wesdome
Politique de diversité du Conseil d'administration

Non seulement nos sites miniers préconisent le recrutement de travailleurs locaux, mais nous instaurons, à l'échelle de la Société, des programmes qui ciblent des groupes sous-représentés dans notre secteur, comme les femmes et les Autochtones.

PLEINS FEUX SUR NOTRE RÉPONSE À LA COVID-19

Nous sommes conscients que notre main-d'œuvre est dispersée géographiquement et que, pour attirer et conserver les meilleurs talents, nous devons nous montrer flexibles et adapter les quarts et les horaires de travail dans la mesure du possible. C'était particulièrement vrai en 2020, dans le contexte de la COVID-19. L'an dernier, nous avons offert aux employés de nombreux aménagements (p. ex., télétravail et

conditions de travail flexibles). L'exploitation minière ayant gardé son statut de service essentiel en Ontario et au Québec durant la pandémie, les activités n'ont été interrompues ni à Eagle River ni à Kiena, et nombre d'employés devaient toujours faire la navette entre leur résidence et le site pour effectuer leurs tâches. Ceux qui n'étaient pas à l'aise de se rendre aux sites miniers au début de 2020 ont pu conserver leur poste, et nous nous sommes adaptés à leurs besoins le temps qu'ils décident de retourner au travail. Au fil de l'année, des tests de dépistage et des protocoles relatifs à la COVID-19 ont été mis en place, ce qui a beaucoup rassuré les employés, si bien qu'au milieu de 2020, ils étaient tous de retour dans les sites, en toute sécurité. Nous sommes très fiers que la Société ait terminé l'année sans un seul cas confirmé de COVID-19.



COIN DE L'ANALYSTE

SASB – EM-MM-310a.1
SASB – EM-MM-301a.2

PERFORMANCE

Ces dernières années, nous avons tâché d'augmenter le nombre de femmes à tous les échelons de la Société. La proportion de femmes dans l'effectif a quadruplé, passant de 2,6 % en 2017 à 8,5 % en 2020, et nous continuerons notre travail en ce sens dans les années à venir.

— Diversité de la main-d'œuvre

NOMBRE DE PERSONNES	2018		2019		2020	
	#	%	#	%	#	%
Main-d'œuvre totale	269	–	302	–	328	–
Nombre total d'employées (femmes)	14	5,2	22	7,3	28	8,5
Postes de cadre occupés par des femmes ¹	7	15,9	8	19	10	17,2
Eagle River – Main-d'œuvre totale ²	244	–	264	–	271	–
Eagle River – Employées (femmes)	7	2,9	17	6,4	17	6,3
Kiena – Main-d'œuvre totale ²	14	–	11	–	43	–
Kiena – Employées (femmes)	3	21	3	27	14	33

¹ Les postes de cadre sont ceux de niveau surintendant ou supérieur.

² La main-d'œuvre totale d'Eagle River comprend les employés de nos bureaux à Sault Ste. Marie, en Ontario, et de notre laboratoire d'analyse à Wawa, en Ontario.

— Négociations collectives et lockout

NOMBRE DE PERSONNES	2018	2019	2020
Main-d'œuvre totale	269	302	328
Nombre d'employés couverts par une convention collective	0	0	0
Nombre de grèves	0	0	0
Durée des grèves (jours)	s.o.	s.o.	s.o.

— Évaluations du rendement

%	2018	2019	2020
À l'échelle de la Société	93	100	100

Nous avons 302 employés à temps plein en 2019, et nous en comptons 328 à la fin de 2020. En raison de la nature de nos activités, nous faisons également appel à un grand nombre d'entrepreneurs (un peu plus de 50 % de notre main-d'œuvre), qui s'occupent surtout d'extraction souterraine ou en surface. À la fin de 2020, nous faisons appel à 337 entrepreneurs à Eagle River et à Kiena.

En 2020, nous avons procédé à de nombreuses embauches en vue du redémarrage de Kiena. Pour

attirer les talents, nous avons eu recours à diverses stratégies de recrutement : site Web de la Société, babillards d'emplois locaux, références d'employés, activités de réseautage des cadres, salons de l'emploi virtuels locaux et agences de recrutement. Nous avons engagé 117 nouveaux employés à temps plein à Kiena en 2020 et pourvu des postes temporaires ou étudiants supplémentaires. Ces embauches ont eu lieu sur une période de 11 mois en 2020, car la COVID-19 a entraîné un gel du recrutement en avril 2020.

Indicateurs relatifs à la main-d'œuvre

(NOMBRE DE PERSONNES)		2018	2019	2020
Total – Main-d'œuvre		484	559	665
Total – Employés à temps plein		269	302	328
Total – Entrepreneurs		215	257	337
Siège social		11	12	14
Eagle River	Employés à temps plein ¹	244	264	271
	Entrepreneurs	135	154	167
	Main-d'œuvre locale (%) ^{2,3}	51	51	43
Kiena	Employés à temps plein	14	11	43
	Entrepreneurs	80	102	169
	Main-d'œuvre locale (%) ^{2,3}	100	95	86

1 La main-d'œuvre d'Eagle River comprend les employés de nos bureaux à Sault Ste. Marie, en Ontario, et de notre laboratoire d'analyse à Wawa, en Ontario.

2 Le pourcentage de main-d'œuvre locale est basé uniquement sur les employés de Wesdome.

3 Dans le cas d'Eagle River, les employés locaux sont ceux vivant dans le nord de l'Ontario, autour ou à l'intérieur des centres régionaux de Thunder Bay, Sault Ste. Marie et Timmins. Dans le cas de Kiena, les employés locaux sont ceux vivant dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, au Québec.

Ancienneté des employés

(NOMBRE DE PERSONNES)	2018		2019		2020	
	ONTARIO	QUÉBEC	ONTARIO	QUÉBEC	ONTARIO	QUÉBEC
Entre 0 et 5 ans	112	14	156	11	169	42
Entre 5 et 10 ans	82	0	82	0	77	1
Plus de 10 ans	61	0	53	0	39	0



À Eagle River et à Kiena, les taux de roulement font l'objet d'un suivi et de rapports internes tous les mois, afin que nous puissions surveiller et évaluer notre performance et nous comparer aux

moyennes de l'industrie canadienne. En 2020, le taux de roulement attribuable aux départs volontaires était de 17 % (incluant les départs à la retraite), et le taux de roulement attribuable aux départs involontaires, de 10 %.

Roulement du personnel

(NOMBRE DE PERSONNES)	EAGLE RIVER		KIENA	
	2019	2020	2019	2020
Départs volontaires	31	47	3	8
Départs involontaires	11	29	3	4
Départs à la retraite	2	1	0	0
Total	44	77	6	12
Taux de roulement (%)	15	23	2	4

Index SASB (Conseil des normes comptables de développement durable)



INDICATEUR COMPTABLE	CATÉGORIE	UNITÉ DE MESURE	RÉSULTAT DE 2020	PAGE
Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques				
EM-MM-110a.1 Émissions globales brutes du champ d'application 1	Donnée quantitative	Tonnes métriques (t) d'éq. CO ₂	15 347	38
EM-MM-110a.1 Pourcentage couvert par des règlements limitant les émissions	Donnée quantitative	Pourcentage (%)	100	37
EM-MM-110a.2 Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme de gestion des émissions du champ d'application 1 et des cibles de réduction des émissions, et analyse des résultats par rapport à ces cibles	Discussion et analyse	s.o.	Voir la section <i>Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques</i> (p. 37-38) du rapport.	37
Qualité de l'air				
EM-MM-120a.1 Émissions atmosphériques des polluants suivants : (1) CO; (2) NO _x (excluant le N ₂ O); (3) SO _x ; (4) matières particulaires (PM ₁₀); (5) mercure (Hg); (6) plomb (Pb); (7) composés organiques volatils (COV)	Donnée quantitative	Tonnes métriques (t)	(1) 84,18 (2) 156,58 (3) 5,08 (4) 30,74 (5) 0,00003 (kg) (6) 0,60 (kg) (7) 3,68	43
Gestion de l'énergie				
EM-MM-130a.1 Énergie totale consommée	Donnée quantitative	Giga-joules (GJ)	328 081	41
EM-MM-130a.1 Pourcentage en électricité du réseau	Donnée quantitative	Pourcentage (%)	100	41
EM-MM-130a.1 Pourcentage en énergie renouvelable	Donnée quantitative	Pourcentage (%)	0	42

INDICATEUR COMPTABLE	CATÉGORIE	UNITÉ DE MESURE	RÉSULTAT DE 2020	PAGE
Gestion des eaux et des effluents				
EM-MM-140a.1 Total d'eau douce prélevée	Donnée quantitative	Milliers de mètres cubes (m ³)	1 494,2	35
EM-MM-140a.1 Total d'eau douce consommée	Donnée quantitative	Milliers de mètres cubes (m ³)	s.o. * Wesdome n'a pas mesuré le volume d'eau consommé à Kiéna, car le site n'est pas encore un actif en production. Les volumes de consommation seront mesurés les prochaines années.	s.o.
EM-MM-140a.1 Pourcentage de chaque total dans les régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	Donnée quantitative	Pourcentage (%)	0	35
EM-MM-140a.2 Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, aux normes et aux règlements relatifs à la qualité de l'eau	Donnée quantitative	Nombre	1	36
Gestion des déchets et des matières dangereuses				
EM-MM-150a.1 Poids total des résidus	Donnée quantitative	Tonnes métriques (t)	247 321	49
EM-MM-150a.1 Taux de recyclage des résidus	Donnée quantitative	Pourcentage (%)	0	49
EM-MM-150a.2 Poids total des déchets de traitement des minerais	Donnée quantitative	Tonnes métriques (t)	969 * Dans le rapport ESG, Wesdome désigne les déchets de traitement des minerais comme des déchets industriels.	49
EM-MM-150a.2 Pourcentage de déchets de traitement des minerais recyclés	Donnée quantitative	Pourcentage (%)	526 * Dans le rapport ESG, Wesdome désigne les déchets de traitement des minerais comme des déchets industriels.	49
EM-MM-150a.3 Nombre de dépôts de résidus, ventilé par cote de danger potentiel MSHA	Donnée quantitative	Nombre	Élevé – 1 Très élevé – 1 * Les propriétés de Wesdome se situent au Canada, d'où l'utilisation de l'échelle de notation du danger potentiel établie par l'Association canadienne des barrages pour les dépôts de résidus.	46

INDICATEUR COMPTABLE	CATÉGORIE	UNITÉ DE MESURE	RÉSULTAT DE 2020	PAGE
Répercussions sur la biodiversité – Performance environnementale, utilisation du sol, biodiversité et fermeture de mines				
EM-MM-160a.1 Description des politiques et pratiques de gestion environnementale pour les sites actifs	Discussion et analyse	s.o.	Voir les sections <i>Performance environnementale</i> (p. 31-32) et <i>Utilisation du sol, biodiversité et fermeture de mines</i> (p. 51-53) du rapport.	31-32 51-53
EM-MM-160a.2 Pourcentage de sites miniers où le drainage rocheux acide est : (1) prévu, (2) activement atténué, et (3) en cours de traitement ou d'assainissement	Donnée quantitative	Pourcentage (%)	(1) 0 (2) 0 (3) 0	53
EM-MM-160a.3 Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables à l'intérieur ou à proximité de sites bénéficiant d'un statut de conservation protégé ou accueillant l'habitat d'espèces menacées	Donnée quantitative	Pourcentage (%)	(1) 0 (2) 0	53
Sécurité, droits de la personne et droits des peuples autochtones – Gestion de la main-d'oeuvre et relations avec les populations autochtones				
EM-MM-210a.1 Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables à l'intérieur ou à proximité de zones de conflit	Donnée quantitative	Pourcentage (%)	(1) 0 (2) 0	60
EM-MM-210a.2 Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables à l'intérieur ou à proximité de terres autochtones	Donnée quantitative	Pourcentage (%)	(1) 100 (2) 100	60
EM-MM-210a.3 Discussion sur les processus de mobilisation et les pratiques de diligence raisonnable concernant le respect des droits de la personne, des droits des peuples autochtones et les opérations dans les zones de conflit	Discussion et analyse	s.o.	Discussion sur les droits des peuples autochtones : voir la section <i>Relations avec les populations autochtones</i> (p. 59) du rapport. Discussion sur les droits de la personne : voir la section <i>Gestion de la main-d'oeuvre</i> (p. 63) du rapport. Wesdome n'est active dans aucune zone de conflit.	59 63

INDICATEUR COMPTABLE	CATÉGORIE	UNITÉ DE MESURE	RÉSULTAT DE 2020	PAGE
Relations avec la communauté				
EM-MM-210b.1 Discussion sur les processus de gestion des risques et occasions associés aux droits et intérêts communautaires	Discussion et analyse	s.o.	Voir la section <i>Relations avec la communauté</i> (p. 60-62) du rapport.	60-62
EM-MM-210b.2 Nombre et durée des retards non techniques	Donnée quantitative	Nombre; jours	0, 0	61
Relations de travail – Gestion de la main-d'œuvre				
EM-MM-310a.1 Pourcentage de la main d'œuvre active couverte par une convention collective, ventilé par employés américains et employés étrangers	Donnée quantitative	Pourcentage (%)	0 * Les propriétés de Wesdome se situent au Canada, et tous les employés de la Société sont des citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada.	67
EM-MM-310a.2 Nombre et durée des grèves et des lockout	Donnée quantitative	Nombre; jours	0, 0	67
Santé et sécurité de la main-d'œuvre				
EM-MM-320a.1 (1) Taux d'indice total MSHA chez (a) les employés à temps plein et (b) les entrepreneurs	Donnée quantitative	Taux	(a) 5,2 (b) 4,8 * Les propriétés de Wesdome se trouvent au Canada, où le taux de fréquence total des blessures ayant nécessité des soins médicaux se calcule par tranche de 200 000 heures.	58
EM-MM-320a.1 (2) Taux de mortalité chez (a) les employés à temps plein et (b) les entrepreneurs	Donnée quantitative	Taux	(a) 0 (b) 0	58
EM-MM-320a.1 (3) Taux de fréquence des quasi-accidents (NMFR) chez (a) les employés à temps plein et (b) les entrepreneurs	Donnée quantitative	Taux	(a) 4,9 (b) 12,4 * Les propriétés de Wesdome se trouvent au Canada, où le taux de fréquence des quasi-accidents se calcule par tranche de 200 000 heures.	58

INDICATEUR COMPTABLE	CATÉGORIE	UNITÉ DE MESURE	RÉSULTAT DE 2020	PAGE
EM-MM-320a.1 (4) Nombre moyen d'heures de formation sur la santé, la sécurité ou les interventions d'urgence à l'intention (a) des employés à temps plein et (b) des entrepreneurs	Donnée quantitative	Taux (heures)	(4) 8,9 * Wesdome ne distingue pas les heures de formation des employés des heures de formation des entrepreneurs, mais tâchera de le faire pour les prochaines années.	58
Éthique des affaires et transparence – Gouvernance				
EM-MM-510a.1 Description du système de gestion visant à prévenir la corruption et les pots-de-vin dans toute la chaîne de valeur	Discussion et analyse	s.o.	Voir la section <i>Gouvernance</i> (p. 25-29) du rapport.	27
EM-MM-510a.2 Production dans des pays figurant dans les 20 derniers rangs de l'indice Transparency International's Corruption Perception	Donnée quantitative	Tonnes métriques (t) vendables	0	27
Indicateur d'activité – Mines d'Or Wesdome Ltée et gestion de la main-d'œuvre				
EM-MM-000.A Production de (1) minerais métalliques et de (2) produits métalliques finis	Donnée quantitative	Tonnes métriques (t) vendables	(1) 2,8 t d'or (Au) (2) 0	19
EM-MM-000.B Nombre total d'employés, pourcentage d'entrepreneurs	Donnée quantitative	Nombre; pourcentage (%)	665; 50,6	19

Index TCFD (Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques)

DIVULGATIONS RECOMMANDÉES	RÉSULTAT DE 2020
Gouvernance	
(a) Divulguer les mécanismes de gouvernance en place dans l'organisation quant aux risques et occasions liés au climat.	Voir la section <i>Gouvernance</i> (p. 25-29) du rapport.
(b) Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et occasions liés au climat.	Voir la section <i>Gouvernance</i> (p. 25-29) du rapport.
Stratégie	
(a) Décrire les risques et occasions liés au climat à court, moyen et long terme répertoriés par l'organisation.	Voir la section <i>Gouvernance</i> (p. 25-29) du rapport.
(b) Expliquer en quoi les risques et occasions liés au climat se répercutent sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	Voir la section <i>Gouvernance</i> (p. 25-29) du rapport.
(c) Qualifier la résilience de la stratégie de l'organisation, compte tenu de différents scénarios climatiques, dont un scénario dans lequel le réchauffement est égal ou inférieur à 2 °C.	La Société n'a pas encore terminé la conception de sa stratégie en matière de changements climatiques ni étudié différents scénarios climatiques, mais elle compte le faire d'ici quelques années, comme le veulent les recommandations du TCFD.
Gestion des risques	
(a) Décrire les processus qu'emploie l'organisation pour répertorier et évaluer les risques liés au climat.	Voir la section <i>Gouvernance</i> (p. 25-29) du rapport.
(b) Décrire les processus qu'emploie l'organisation pour gérer les risques liés au climat.	Voir la section <i>Gouvernance</i> (p. 25-29) du rapport.
(c) Expliquer en quoi les processus employés pour répertorier, évaluer et gérer les risques liés au climat sont intégrés à la gestion des risques globale de l'organisation.	Voir la section <i>Gouvernance</i> (p. 25-29) du rapport.
Indicateurs et cibles	
(a) Préciser les indicateurs qu'emploie l'organisation pour évaluer les risques et occasions liés au climat dans le cadre de sa stratégie et de sa gestion des risques.	Voir la section <i>Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques</i> (p. 37-38) du rapport.
(b) Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des champs d'application 1 et 2 et, s'il y a lieu, du champ d'application 3, ainsi que les risques connexes.	Émissions du champ d'application 1 : 15 347 t. éq. CO ₂ Émissions du champ d'application 2 : 1 874 t. éq. CO ₂
(c) Décrire les cibles qu'emploie l'organisation pour gérer les risques et occasions liés au climat et la performance par rapport aux cibles.	Voir les sections <i>Progrès par rapport aux engagements</i> (p. 20-22) et <i>Émissions de gaz à effet de serre et changements climatiques</i> (p. 37-38) du rapport.

Tableau de la performance ESG sur trois ans

ACTIVITÉ	UNITÉ DE MESURE	2018	2019	2020
Eaux et effluents				
Eau douce prélevée	Mètres cubes	1 345 515	1 492 863	1 494 227
Eau prélevée (sauf l'eau douce)	Mètres cubes	0	0	0
Total – Consommation d'eau (Eagle River seulement)	Mètres cubes	51 161	33 762	51 400
Pourcentage dans les régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	Pourcentage	0	0	0
Réutilisation de l'eau	Pourcentage	6,1	4,1	6,8
Total – Eau rejetée	Mètres cubes	2 018 160	2 763 534	1 766 033
Consommation d'eau par tonne extraite (Eagle River seulement)	Mètres cubes	0,2	0,2	0,21
Consommation d'eau par once produite (Eagle River seulement)	Mètres cubes	0,71	0,37	0,57
Cas de non-conformité liés à l'eau	Nombre	3	1	1
Émissions de gaz à effet de serre				
Émissions du champ d'application 1	Tonnes d'éq. CO ₂	12 165	16 068	15 347
Émissions du champ d'application 2	Tonnes d'éq. CO ₂	1 689	1 712	1 874
Émissions de GES par tonne extraite	Tonnes d'éq. CO ₂	0,05	0,1	0,09
Énergie				
Total – Consommation d'énergie	Gigajoules	294 170	298 993	328 081
Consommation de diesel	Kilolitres	2 864	3 476	3 823
Consommation d'essence	Kilolitres	221	281	263
Consommation d'explosifs	Tonnes	1 179	1 932	1 370
Consommation de propane	Kilolitres	1 842	2 585	2 024
Consommation de gaz naturel	Kilolitres	638	557	536
Électricité	Mégawatts	74 949	77 197	85 394

ACTIVITÉ	UNITÉ DE MESURE	2018	2019	2020
Électricité du réseau	Pourcentage	100	100	100
Total – Tonnes d'équivalent CO ₂	Tonnes d'éq. CO ₂	13 854	17 780	17 221
Consommation d'énergie renouvelable	Pourcentage	0	0	0
Qualité de l'air				
Particules en suspension (< 10 µm/tonne)	Microgrammes par tonne	28,29	28,9	30,74
Particules fines (< 2,5 µm/tonne)	Microgrammes par tonne	8,97	11,25	10,27
Monoxyde de carbone	Tonnes	s.o.	s.o.	84,17
Oxydes d'azote	Tonnes	s.o.	s.o.	156,58
Oxydes de soufre	Tonnes	s.o.	s.o.	5,08
Mercure	Kilogrammes	s.o.	s.o.	0,00003
Plomb	Kilogrammes	s.o.	s.o.	0,60
Composés organiques volatils	Tonnes	s.o.	s.o.	3,68
Gestion des déchets et des matières dangereuses				
Déversements à déclaration obligatoire	Nombre	0	4	1
Roches stériles générées	Tonnes	687 729	336 605	387 599
Roches stériles recyclées	Tonnes	37 757	954 812	149 321
Résidus générés	Tonnes	255 804	168 809	247 321
Résidus recyclés	Tonnes	0	0	0
Total – Déchets industriels générés	Tonnes	582	589	969
Déchets non dangereux générés	Tonnes	515	518	878
Déchets dangereux générés	Tonnes	67	71	91
Déchets recyclés	Tonnes	297	300	526
Biodiversité				
Réserves minérales à l'intérieur ou à proximité de sites bénéficiant d'un statut de conservation protégé ou accueillant l'habitat d'espèces menacées	Pourcentage	0	0	0
Drainage rocheux acide prévu, activement atténué ou en cours de traitement	Pourcentage	0	0	0

ACTIVITÉ	UNITÉ DE MESURE	2018	2019	2020
Santé et sécurité				
Taux de fréquence total des blessures ayant nécessité des soins médicaux	Taux	5,2	4,6	5,0
Taux de fréquence des blessures avec interruption de travail	Taux	0,5	0,4	0,3
Décès	Cas	0	0	0
Taux de gravité des blessures	Taux	s.o.	24,1	8,5
Taux de fréquence des quasi-accidents	Taux	10,2	6,3	8,7
Formation en santé et sécurité	Heures	4 512	5 408	5 903
Sécurité, droits de la personne et relations avec les populations autochtones				
Réserves minérales à l'intérieur ou à proximité de zones de conflit actif	%	0	0	0
Réserves minérales en territoire autochtone	Pourcentage	100	100	100
Relations avec la communauté				
Griefs	Nombre	0	0	0
Nombre et durée des retards non techniques	Nombre; jours	0; 0	0; 0	0; 0
Dons et investissements	Milliers de dollars	50,2	60,9	98,8
Part locale des dépenses en approvisionnement	Millions de dollars	35,3	30,8	56,5
Total – Dépenses en approvisionnement	Millions de dollars	86	119,4	155,9
Main-d'œuvre				
Total – Main-d'œuvre	Nombre	484	559	665
Total – Employés à temps plein	Nombre	269	302	328
Entrepreneurs (pourcentage de la main-d'œuvre totale)	Pourcentage	44	46	50
Employés couverts par une convention collective	Nombre	0	0	0
Nombre et durée des grèves	Nombre; jours	0; 0	0; 0	0; 0

ACTIVITÉ	UNITÉ DE MESURE	2018	2019	2020
Employées (femmes)	Nombre	14	22	28
Postes de cadre occupés par des femmes	Pourcentage	15,9	19	17,2
Main-d'œuvre locale (sites miniers seulement)	Pourcentage	53	53	49
Employés ayant moins de 5 ans d'ancienneté	Nombre	126	167	211
Employés ayant de 5 à 10 ans d'ancienneté	Nombre	82	82	78
Employés ayant plus de 10 ans d'ancienneté	Nombre	61	53	39
Éthique des affaires et transparence				
Production dans des pays figurant dans les 20 derniers rangs de l'indice Transparency International's Corruption Perception	Tonnes	0	0	0

Coordonnées

Mines d'Or Wesdome Ltée
220, rue Bay, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J 2W4
Canada
www.wesdome.com

Développement durable et environnement
JOANNA MILLER
Directrice du développement durable et de l'environnement
joanna.miller@wesdome.com

Relations avec les investisseurs
LINDSAY DUNLOP
Vice-présidente, relations avec les investisseurs
lindsay.dunlop@wesdome.com

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur notre rapport ESG de 2020. Prière de nous les envoyer à l'adresse joanna.miller@wesdome.com

MISES EN GARDE

Le présent rapport contient des énoncés et des renseignements sur les activités, les opérations, les résultats financiers et la situation financière de Mines d'Or Wesdome Ltée (« Wesdome » ou la « Société »), énoncés et renseignements qui constituent des énoncés prospectifs (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs ont trait à des événements futurs ou aux résultats prévus de la Société et reflètent les attentes ou les convictions de la direction quant à ces événements ou résultats à la date du présent document. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les déclarations concernant la production future (délais et niveaux), les coûts de production, les réductions de coûts ciblées, les dépenses en immobilisations, les résultats des activités d'exploration, l'issue des demandes de permis et les délais de délivrance, l'encadrement réglementaire des activités minières, et le prix futur de l'or et d'autres minerais. Les énoncés prospectifs peuvent généralement être identifiés par l'utilisation de mots tels que « prévoit », « s'attend », « est attendu », « budget », « prévu », « estimations », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « croit » ou des variations (y compris des variations négatives) de ces mots et expressions, ou indiquent que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « seront » pris, se produisent ou seront atteints. Par leur nature, les énoncés prospectifs impliquent une multitude d'hypothèses, d'incertitudes et de risques inhérents, d'ordre général ou particulier, qui contribuent à la possibilité que les résultats escomptés diffèrent considérablement de ceux qu'indiquent ces énoncés. Au nombre de ces risques et incertitudes figurent, entre autres, les fluctuations des prix des produits de base et des taux de change, les résultats réels des activités d'exploration et de développement supplémentaires visant les projets de la Société, la production anticipée (niveaux, délais et coûts), les dépenses en immobilisations, la disponibilité des fonds supplémentaires nécessaires à la mise en production de projets futurs, la possibilité qu'une installation, un équipement ou un processus ne fonctionne pas comme prévu, les accidents et les conflits de travail. Les risques et incertitudes entourant les activités de Wesdome sont analysés plus en détail dans les documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, accessibles sous le profil de la Société dans SEDAR (www.sedar.com). Le lecteur est prié de lire ces documents et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport. Wesdome ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs si les convictions, les opinions, les projections ou d'autres facteurs devaient changer, à moins que la loi sur les valeurs mobilières l'exige.

ESTIMATIONS DES RESSOURCES MINÉRALES

Le présent document contient des informations sur les ressources minérales estimées au complexe minier Kiena de la Société, lesquelles ont été classées selon les Normes de définitions de l'ICM (Institut canadien des mines) pour les ressources minérales et les réserves minérales, incorporées par renvoi au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »). Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales, car leur viabilité économique n'est pas démontrée. L'estimation des ressources minérales pourrait changer sensiblement en raison de facteurs touchant la géologie, l'environnement, l'obtention de permis, les lois, les titres, la situation sociopolitique, le marketing ou d'autres questions. Il est incertain, dans tous les cas, que des travaux d'exploration supplémentaires permettent de faire passer les ressources minérales présumées à la catégorie des ressources minérales indiquées ou mesurées.

PERSONNE QUALIFIÉE

Les données scientifiques et techniques contenues dans le présent rapport ont été examinées et approuvées par Marc-André Pelletier, ing. et chef des opérations de la Société, une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101.



Ce papier a été certifié conforme aux normes environnementales et sociales du Forest Stewardship Council (FSC) et est fait de matières issues de forêts gérées de manière responsable ou de matières recyclées de source vérifiée.



www.wesdome.com